



REPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE
DES
SAINTES MARIES DE LA MER



Elaboration d'un nouveau plan de gestion pour le site des Etangs et marais des salins de Camargue

Comité de pilotage n°2 - 11 janvier 2022

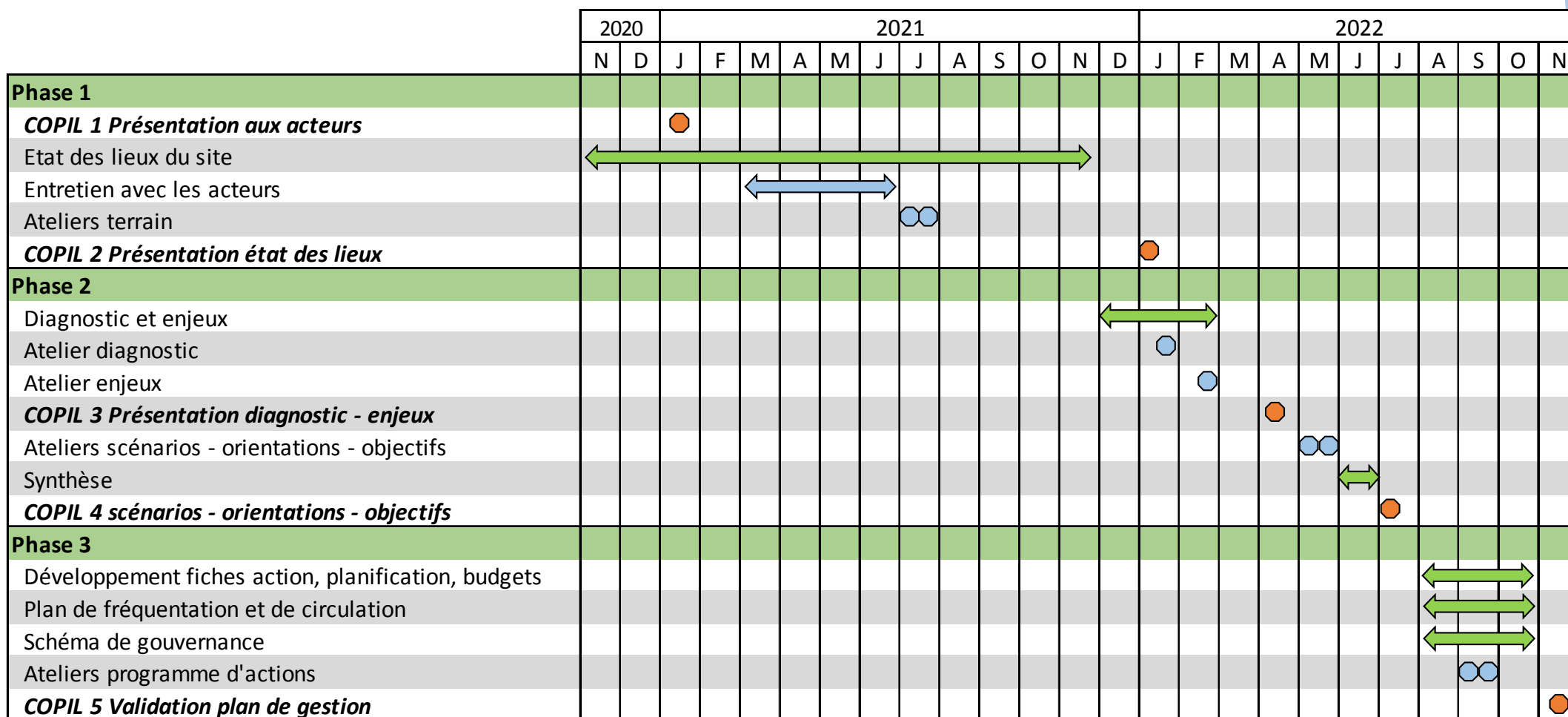


Ordre du jour

1. Introduction & tour de table
2. Etat d'avancement & calendrier d'élaboration du plan de gestion
3. Partage des points clés de l'état des lieux et des premiers éléments de diagnostic
4. Synthèse des entretiens et des ateliers réalisés en 2021
5. Enrichissement de l'état des lieux (atelier)
6. Suite de l'étude et conclusion



Calendrier et état d'avancement du plan de gestion



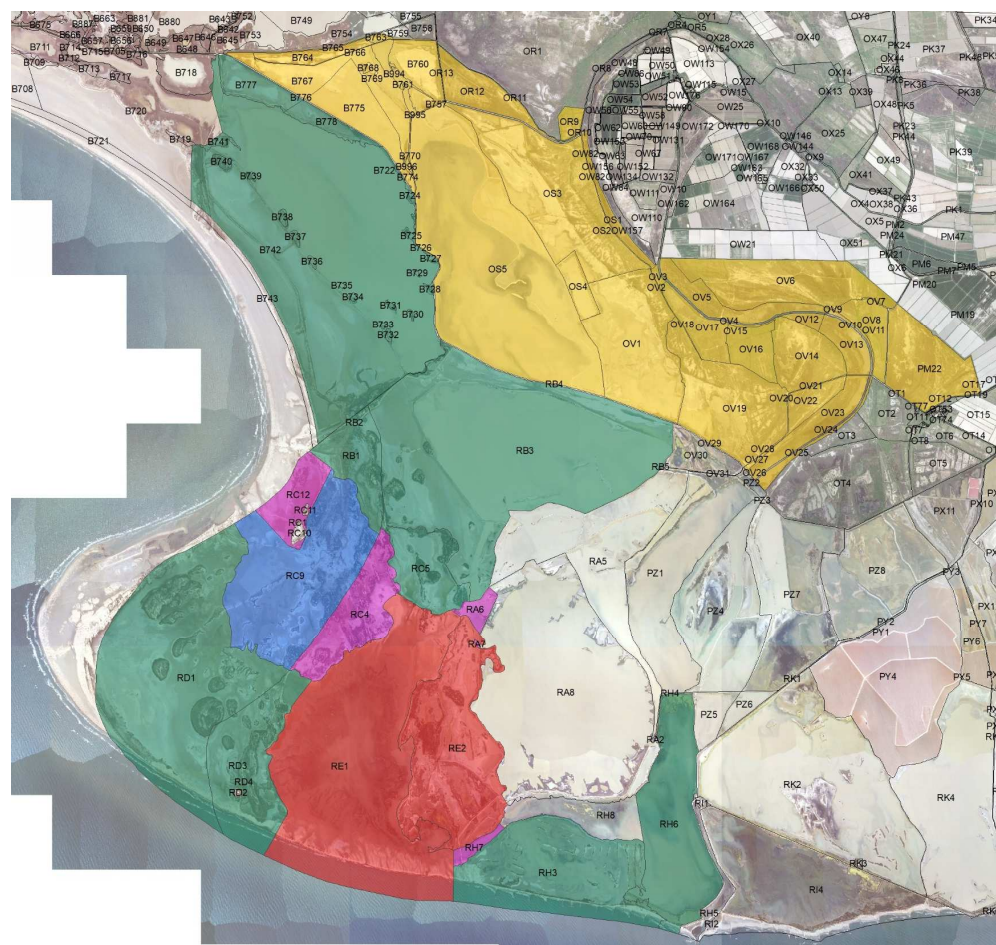
- ←→ Phases de conception et de production
- Ateliers
- ←→ Phases de concertation (entretiens, ateliers)
- Comités de pilotage

Chronologie des acquisitions par le Conservatoire du littoral

Un processus d'acquisition amiable :

- **Première cession en 2008** (2117 ha)
- **Protocole d'accord de vente** établi en 2009, portant sur 6147 ha supplémentaires, incluant Vaisseau, Vieux Rhône Nord, baisse de Quenin
- 4 actes de vente signés de 2009 à 2012
- Suite au changement de gouvernance de la CSME et difficultés de financement, le protocole d'accord de vente est interrompu en 2015

Le site des EMSC couvre 6584 ha

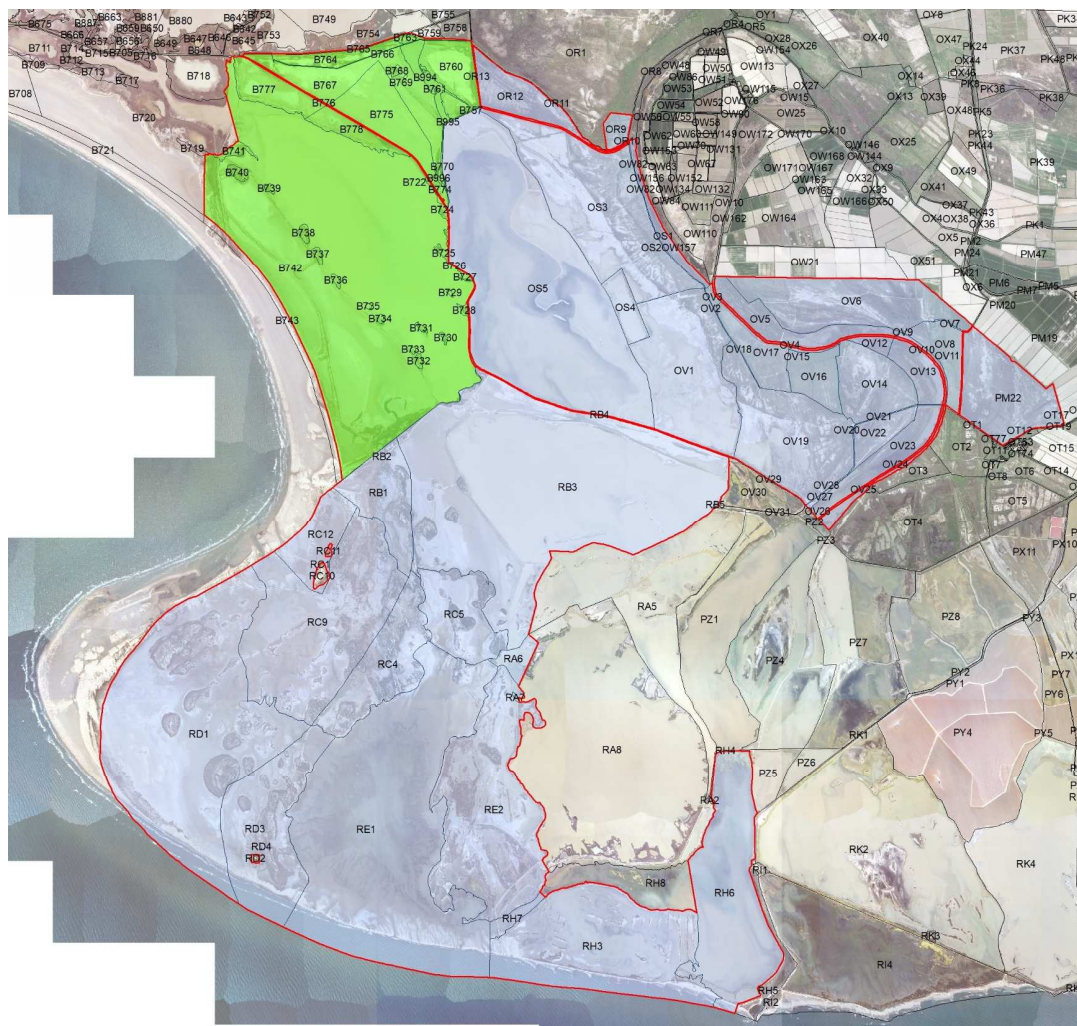


RHÔNE-PAYS D'ARLES

Localisation et limites du site

Plusieurs enclaves appartenant à d'autres propriétaires :

- cabanes des Sablons
- phare de Beauduc
- digue à la mer
- canal du Japon drainage

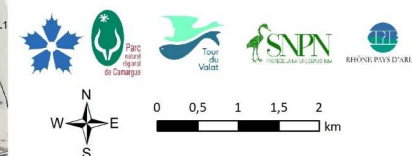


Plan de gestion des
Etangs et marais des salins de Camargue



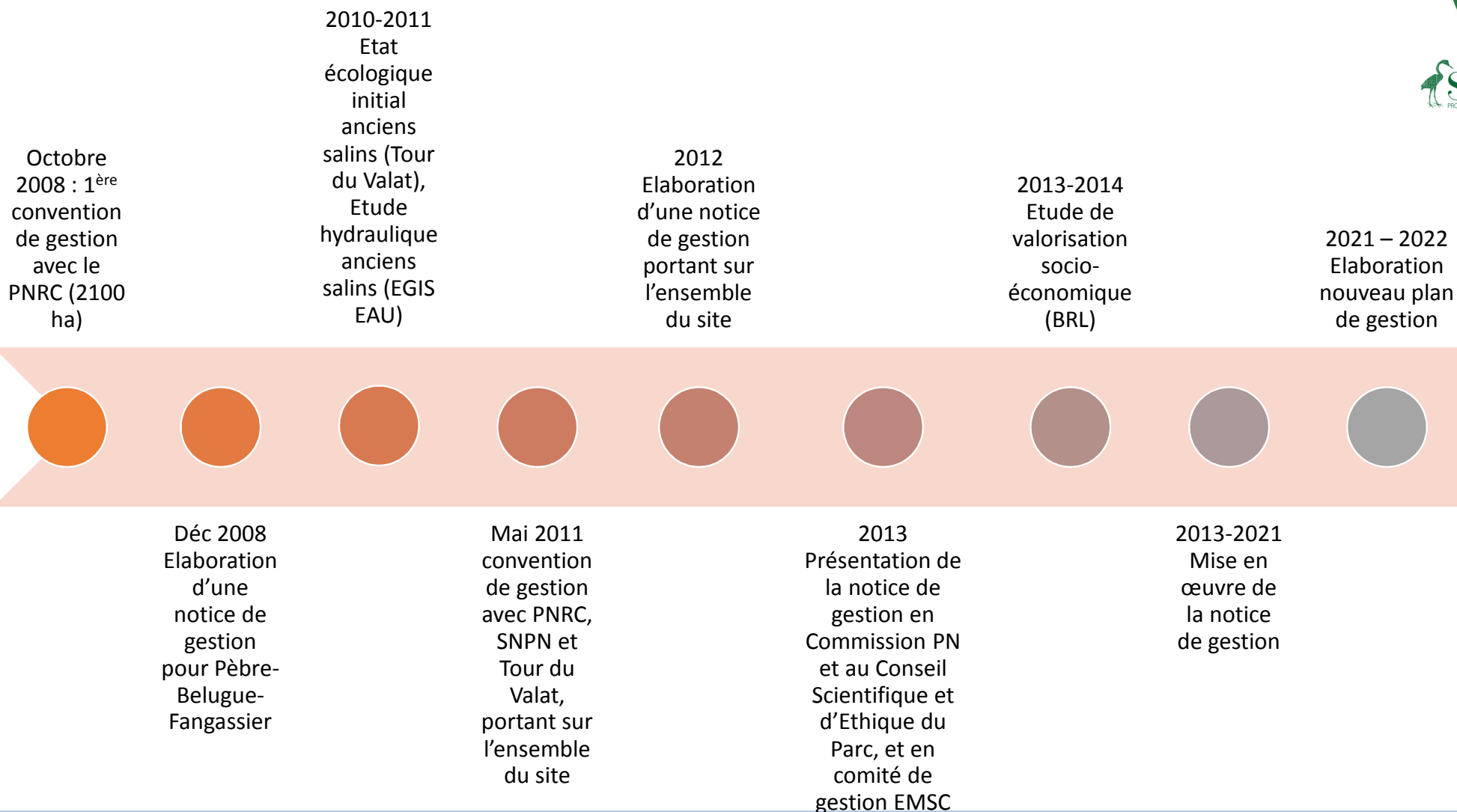
Parcelles cadastrales

- Commune d'Arles
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer



Cartographie : Tour du Valat 2021
Fond : BD ortho 2017 IGN

Chronologie de la mise en place de la gestion du site



Organisation de la gestion du site

- Par convention du 27 mai 2011 et avec l'accord des communes d'Arles et des Saintes-Maries-de-la-Mer, la gestion est confiée pour une durée de 6 ans renouvelable une fois (2011-2023), à trois structures co-gestionnaires :
 - le Parc Naturel Régional de Camargue (coordinateur),
 - la Société Nationale de Protection de la Nature,
 - la Tour du Valat.
- Appui de structures publiques et privées, à travers des partenariats ou des échanges réguliers

La gouvernance

- Comité de gestion du site : initialement 1 / an ; depuis 2017 se réunit une fois tous les deux ans
- Comité de direction : se réunit au moins une fois par an
- Comité technique : se réunit une fois tous les 1 ou 2 mois



Schéma de gouvernance du site

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

- COMMUNES D'ARLES
- COMMUNE DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER
- SOUS-PREFECTURE D'ARLES
- GENDARMERIE TERRITORIALE ET MARITIME

CONSERVATOIRE DU LITTORAL (tutelle MTE)

PROPRIÉTAIRE

GESTIONNAIRES :

- PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE (Coordinateur)
- TOUR DU VALAT
- SOCIETE NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE

PARTENAIRES FINANCIERS :

- RÉGION SUD
- CD13
- AGENCE DE L'EAU
- MÈCÈNES

PARTENAIRES TECHNIQUES :

- OFB - DDTM
- SYMADREM
- ASCO Japon

USAGERS CONVENTIONNÉS :

- ACTIVITÉ CYNÉGÉTIQUE
- PÊCHE PROFESSIONNELLE
- ACTIVITÉ AGRO-PASTORALE
- ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE

PARTENAIRES CONVENTIONNÉS :

- COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI (gestion de l'eau, digues vicinales, stations de pompage)
- SYMADREM (pertuis du Fangassier)

USAGERS NON CONVENTIONNÉS :

- CABANIER
- PECHEUR
- KITESURFER
- VISITEUR
- ASSOCIATIONS D'HABITANTS



Les risques

Le risque inondation

• Territoire à Risque Important d'Inondation (TRI)

- ✓ Le site est inondable par débordement du Rhône à partir de l'occurrence centennale.
- ✓ Il est également inondable par submersion marine dès une période de retour comprise entre 10 et 30 ans (scénario fréquent).

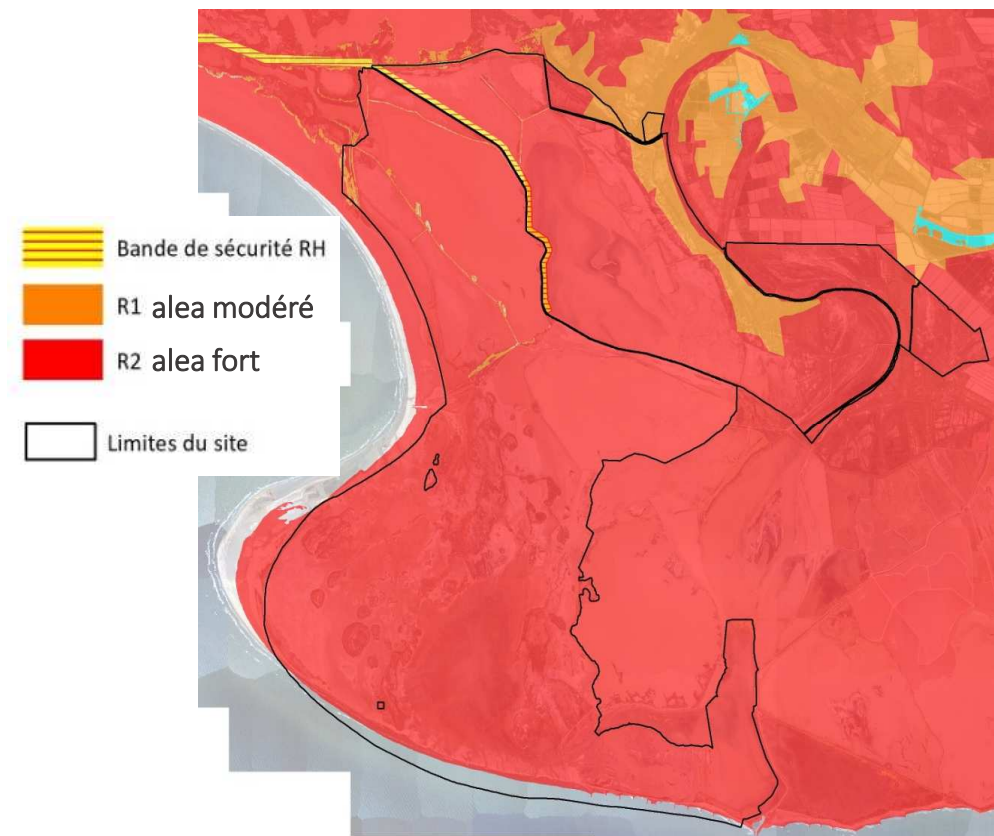
Les cartographies du TRI sont disponibles en annexe 6.

• Modélisations de la submersion marine en Camargue (étude BRGM, 2017)

Différentes simulations ont permis une nouvelle évaluation des niveaux marins au rivage pour différentes périodes de retour :

	Événements Fréquents	Événement Moyen Actuel	Événement Extrême	Événement Moyen 2100
Niveaux marins au rivage	+1,36 à +1,92 m NGF	+1,61 à +2,17m NGF	+2,03 à +2,70m NGF	+2,00 à +2,51m NGF

• Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI) d'Arles (2015) et des Saintes-Maries-de-la-Mer (2017)



La gestion du risque inondation

- ✓ La mission de **gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI)** est confiée au **SYMADREM**
 - **études et travaux** contre les risques d'inondation du Rhône et de la mer ;
 - surveillance, **entretien et exploitation des digues du Rhône et de la digue à la mer** ;
 - détermination des **niveaux de protection** réglementaires, information **des autorités de gestion de crise (Maire, Préfet)** en cas de dangers ;
 - mise en œuvre de la **gestion intégrée du trait de côte** ;
 - gestion du **ressuyage des terres (évacuation des eaux)** après inondations, en partenariat avec les ASA et d'autres acteurs.

- ✓ Le SYMADREM a la mission d'élaborer une **stratégie interrégionale (grand delta)** d'intervention sur le littoral traitant des problématiques d'érosion et accrétion et de submersions marines, en intégrant :
 - la **Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte**, mise en place en 2012 ;
 - **l'élévation du niveau marin** sous les hypothèses du GIEC pour 2100 (+43 à +84 cm).

- ✓ Cette stratégie littoral est préalable à l'élaboration d'un PAPI Littoral.

➔ Sur les EMSC, le SYMADREM est responsable :

- de la gestion de la Digue à la Mer par délégation de gestion de l'Etat ;
- de la gestion intégrée du trait de côte.



Les classements en faveur du patrimoine naturel

Engagements internationaux portant sur tout le site :

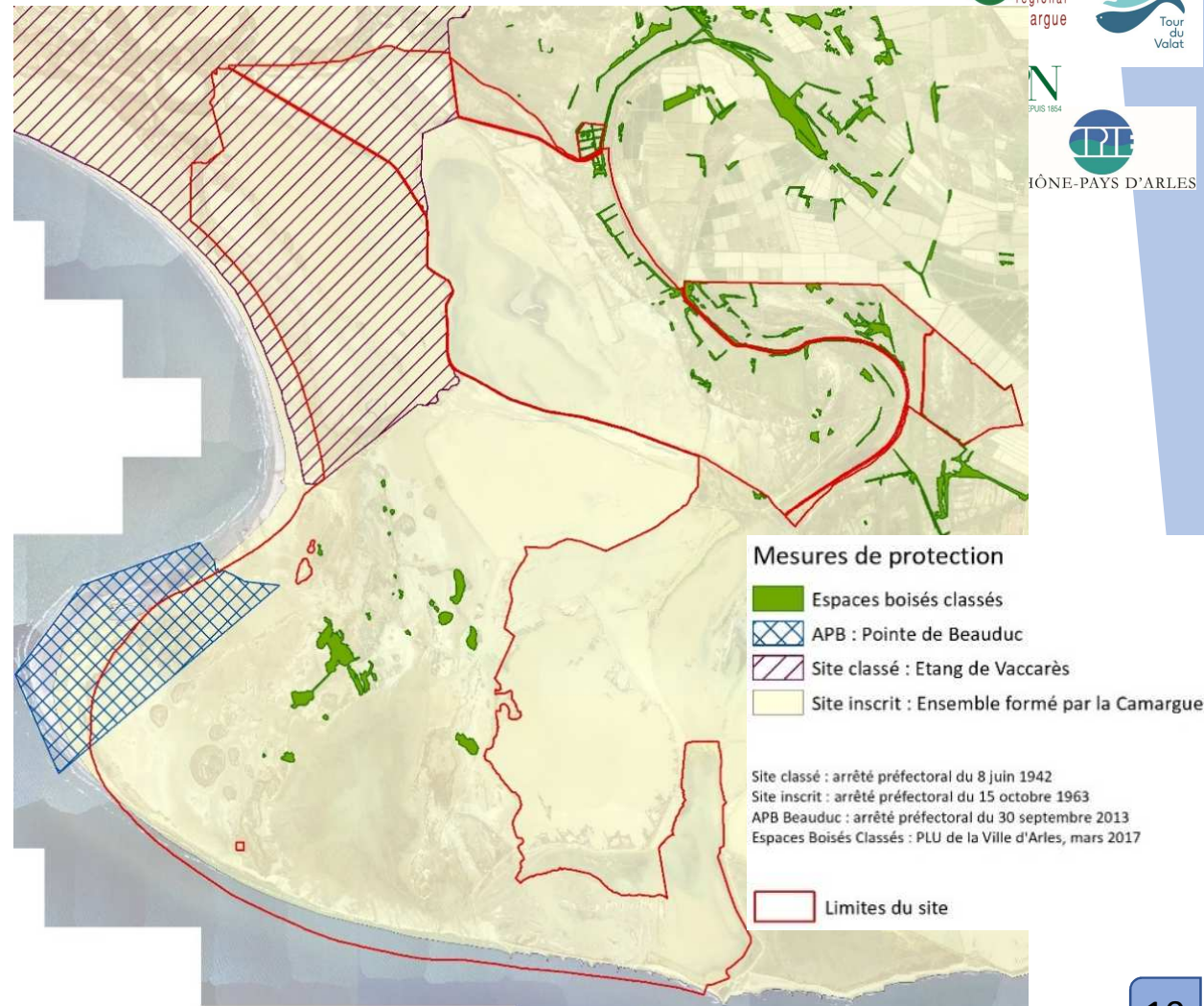
- ✓ **Zone centrale de la Réserve de Biosphère** de Camargue
- ✓ Zone humide d'importance internationale « Camargue » (**Convention de Ramsar**)
- ✓ **Sites Natura 2000** désignés au titre des directives « Habitats » et « Oiseaux » de l'Union Européenne

Protections réglementaires / nationales :

- ✓ **Site classé** : Etang du Galabert et Enfores de la Vignolle
- ✓ **Site inscrit** : tout le site
- ✓ **Zone de Protection de Biotopes** de la Pointe de Beauduc
 - **Espaces naturels remarquables** de la Loi Littoral
 - **Espaces Boisés Classés** (EBC)

Protection contractuelle : Charte du PNR Camargue

Protection foncière : propriété du Conservatoire du littoral



Les principales servitudes

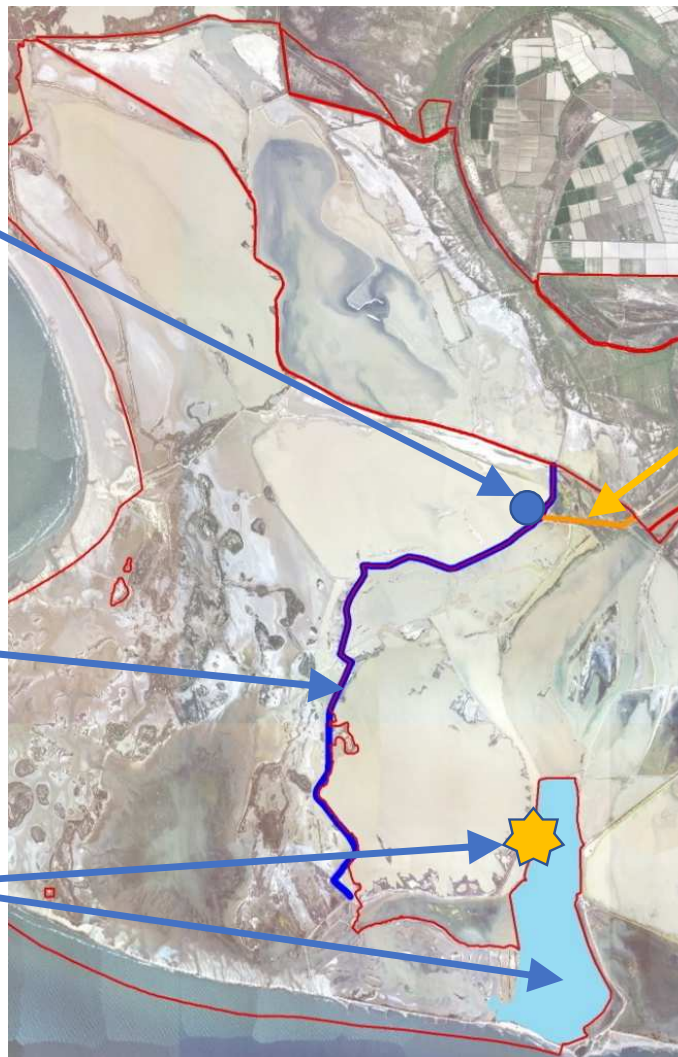
Au profit de la CSME :

Accès à des parcelles non enclavées à des fins d'exploitation : Pour accès au transformateur électrique des machines du Rascaillan.

Clause spécifique chasse : priorité donnée aux salariés / anciens salariés de l'exploitation, si le plan de gestion prévoit la pratique de la chasse.

Gestion hydraulique : engage à tenir, en marche courante, le niveau des eaux à l'intérieur de l'ensemble des biens à un niveau qui ne soit jamais à moins de 60 cm du couronnement des digues existantes faisant limites séparatives.

Autorise la CSME à pomper dans le Vieux Rhône Sud et à curer devant l'aspiration de la Machine du Vaisseau



Au profit du Conservatoire du littoral :

Accès à des parcelles enclavées à des fins de service, afin d'accéder à la machine du Rascaillan à partir de la Digue à la Mer

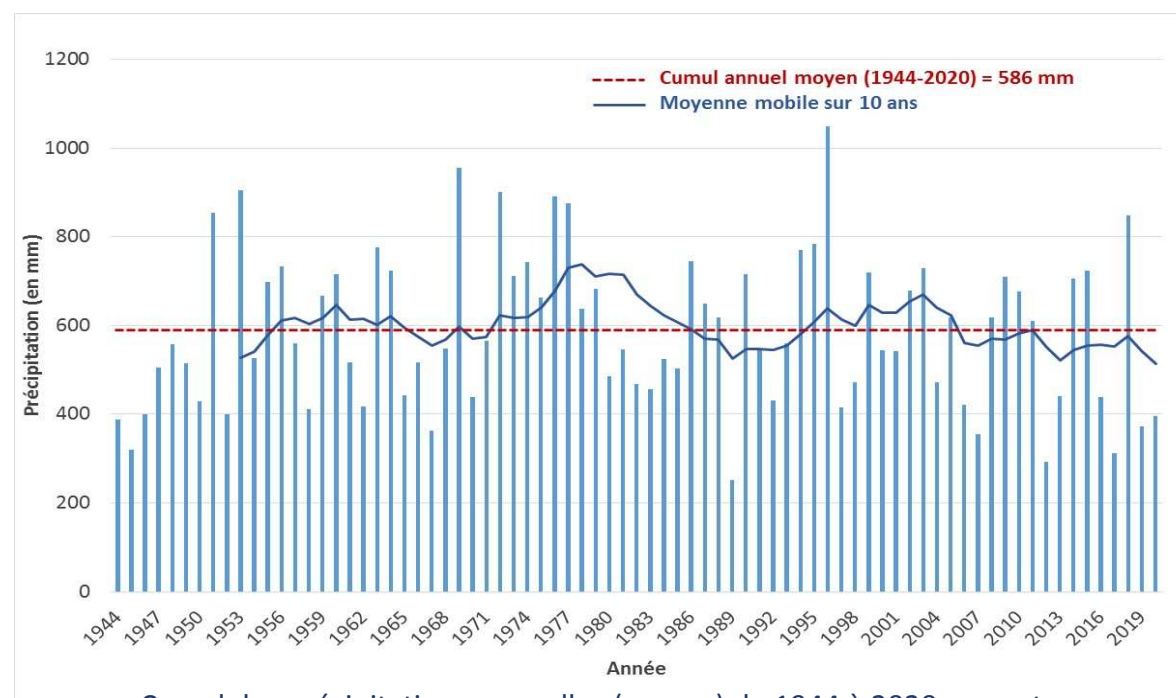
L'environnement physique

Le climat :

- ✓ de type méditerranéen
- ✓ faibles précipitations : 586 mm/an en moyenne
- ✓ vents fréquents et violents
- ✓ très forte évaporation : >1400 mm/an en moyenne

Le changement climatique en perspectives :

- ✓ Tendance à l'**élévation des températures** moyennes, minimales et maximales
- ✓ **Fortes incertitudes** sur l'évolution des précipitations

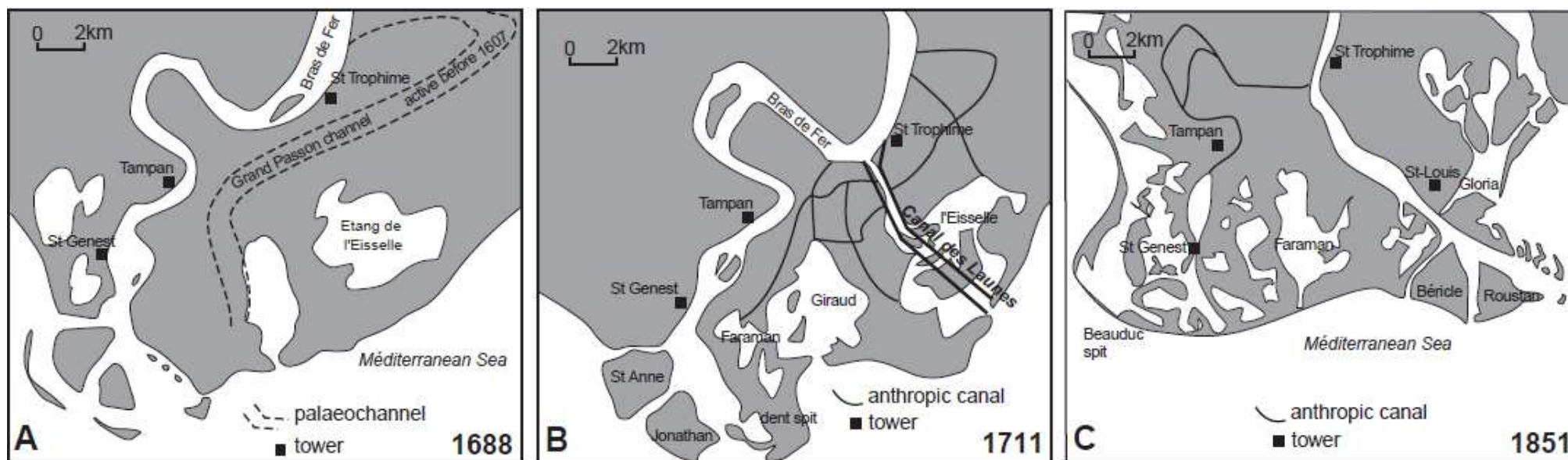


Cumul des précipitations annuelles (en mm) de 1944 à 2020 au poste climatologique Météo France de la Tour du Valat.

L'environnement physique

Géomorphologie des Etangs et marais des salins de Camargue

- ✓ Progression du lobe deltaïque estimée par le CEREGE à 160m / an entre 1665 et 1688



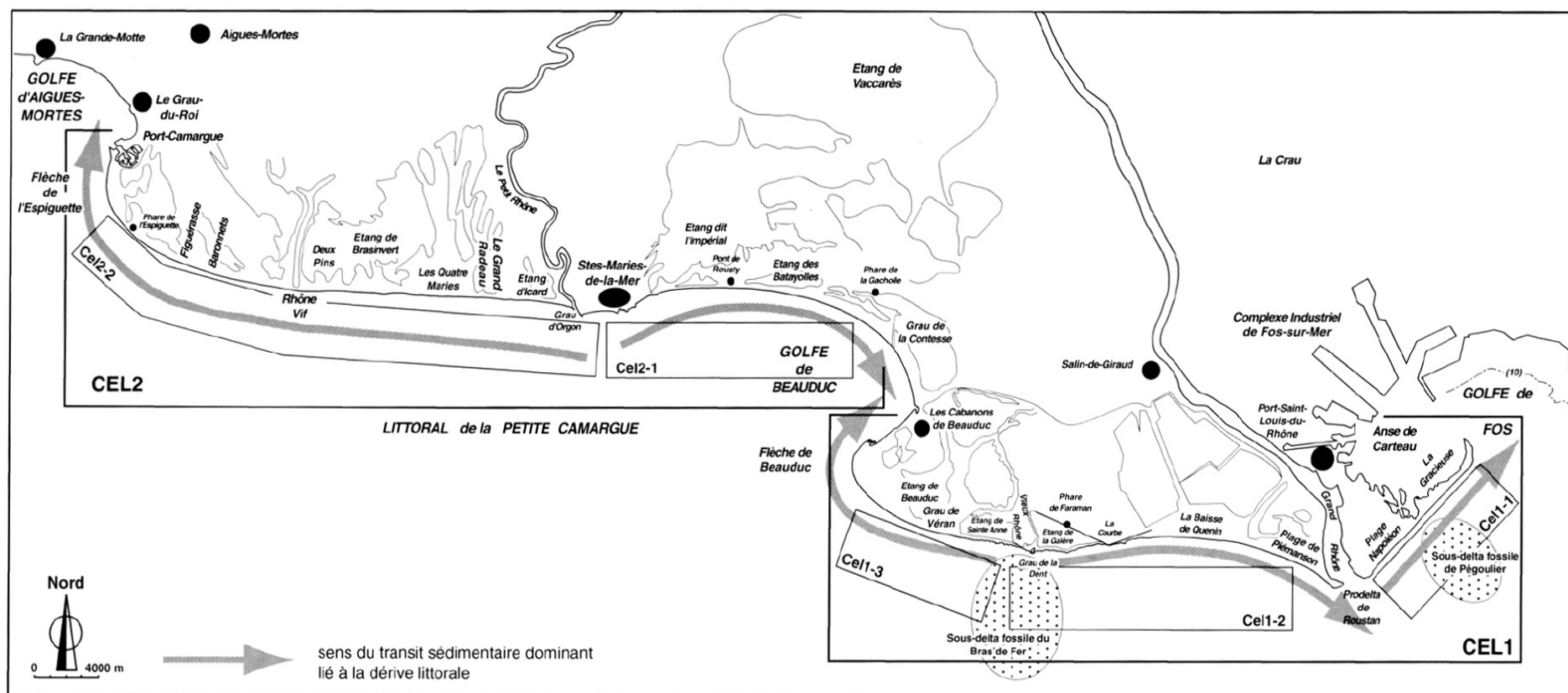
Evolution moderne de la partie orientale de la plaine deltaïque du Rhône d'après les cartes historiques
(Vella *et al.* 2005)

L'environnement physique

Fonctionnement hydro-sédimentaire



RHÔNE-PAYS D'ARLES



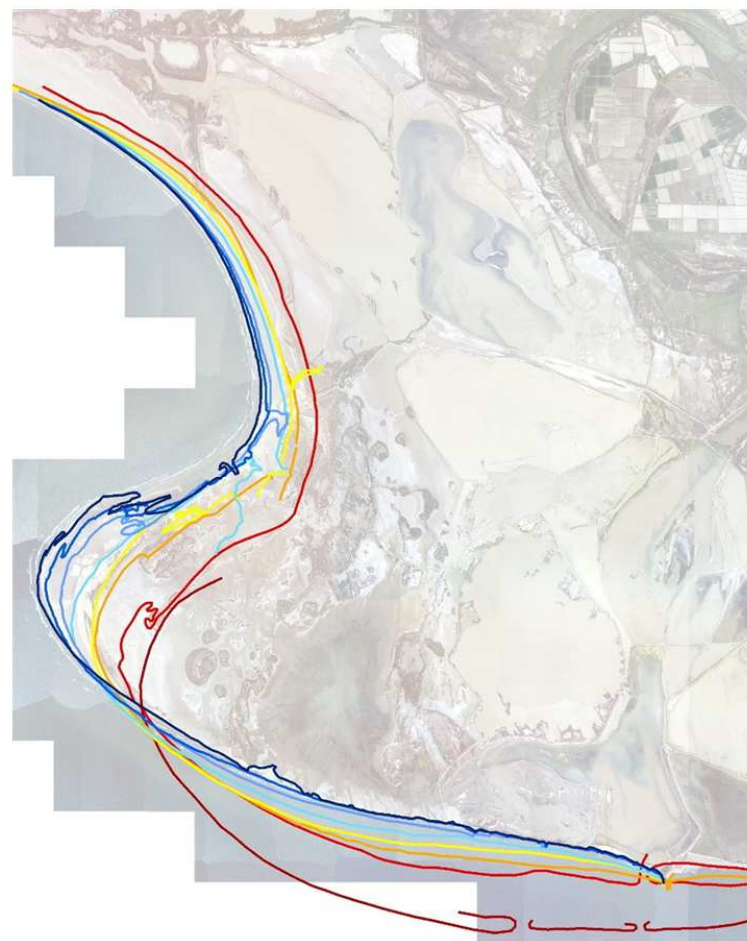
Les cellules hydro-sédimentaires dans le delta du Rhône (Suanez & Sabatier 1999)

L'environnement physique

Un trait de côte en évolution rapide

Evolution du trait de côte de 1867 à 2020

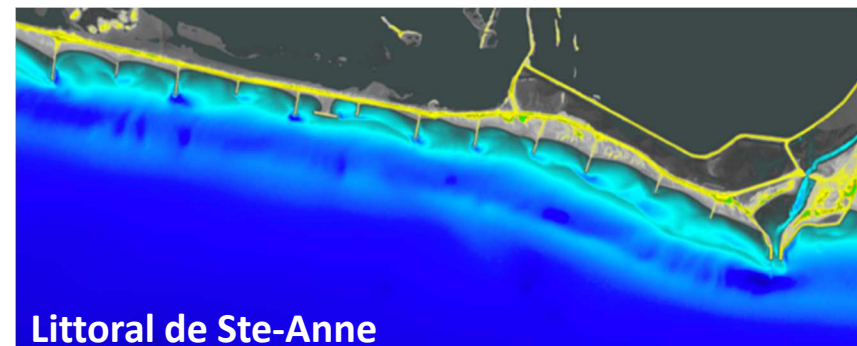
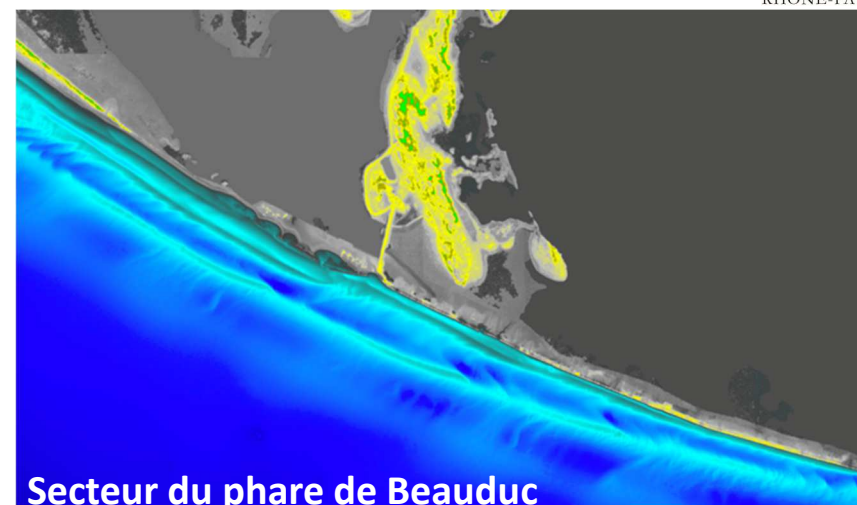
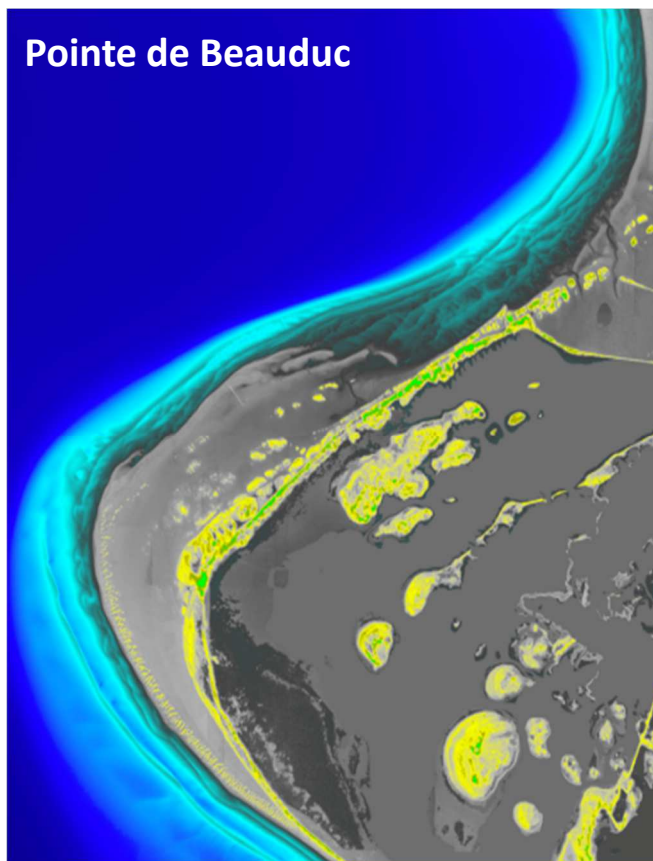
— 2020
— 2008
— 1995
— 1970
— 1953
— 1942
— 1895
— 1867



L'environnement physique

Des évolutions observées aussi sur les fonds

Morphologie des fonds situés
au droit des EMSC en 2013
(<https://data.shom.fr/>).



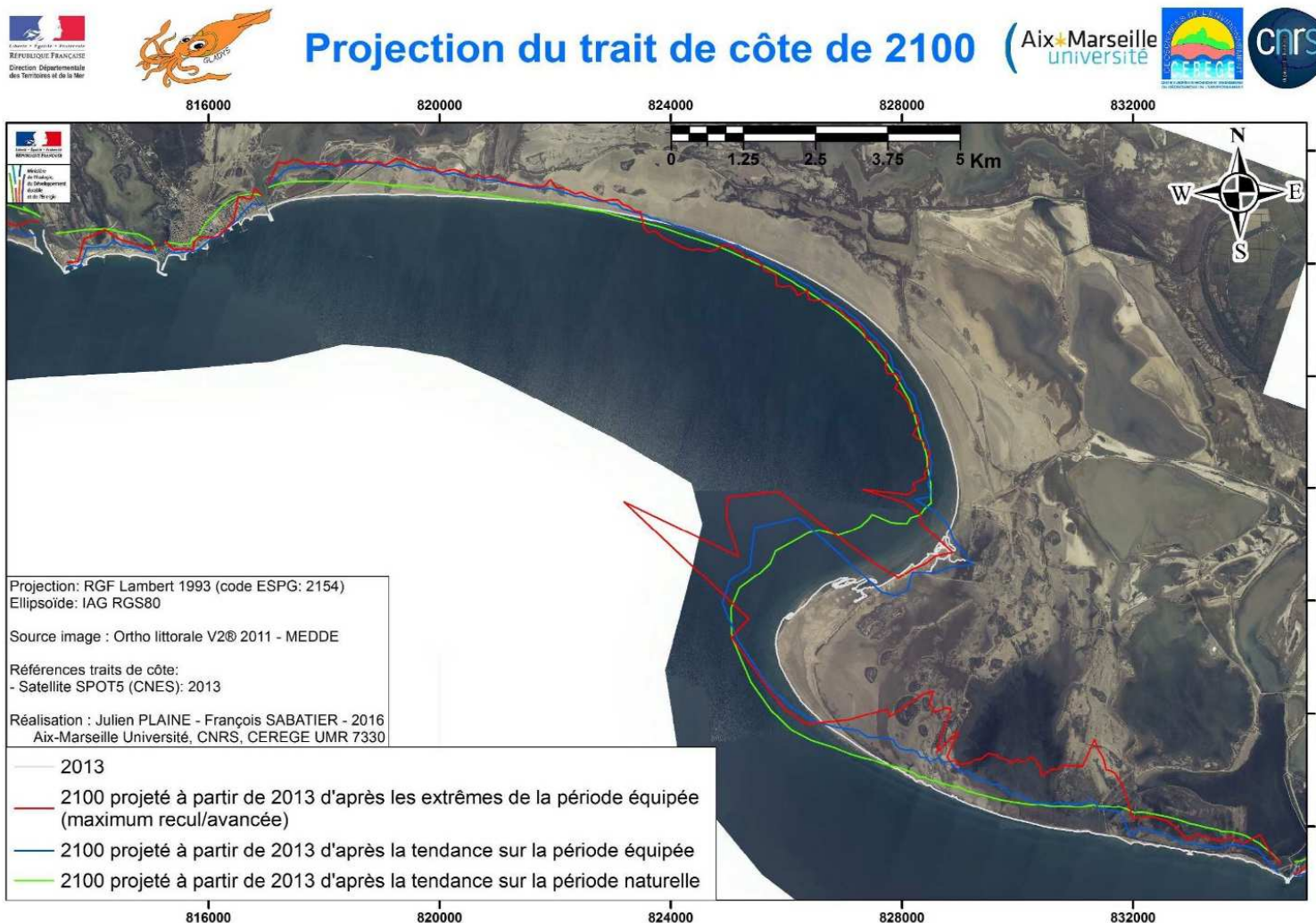
L'environnement physique

Evolution du littoral de Véran



© A. Arnaud

Quel littoral en 2100 ?



Quel littoral en 2100 ?

L'élévation du niveau marin

Evolution du niveau marin moyen au marégraphe de Marseille :

+21 cm depuis 1885

+3,1 mm / an sur la période 1990 - 2020

Les dernières modélisations du GIEC pour 2100 :

Scénario <+2°C : +0,28 à 0,55 m

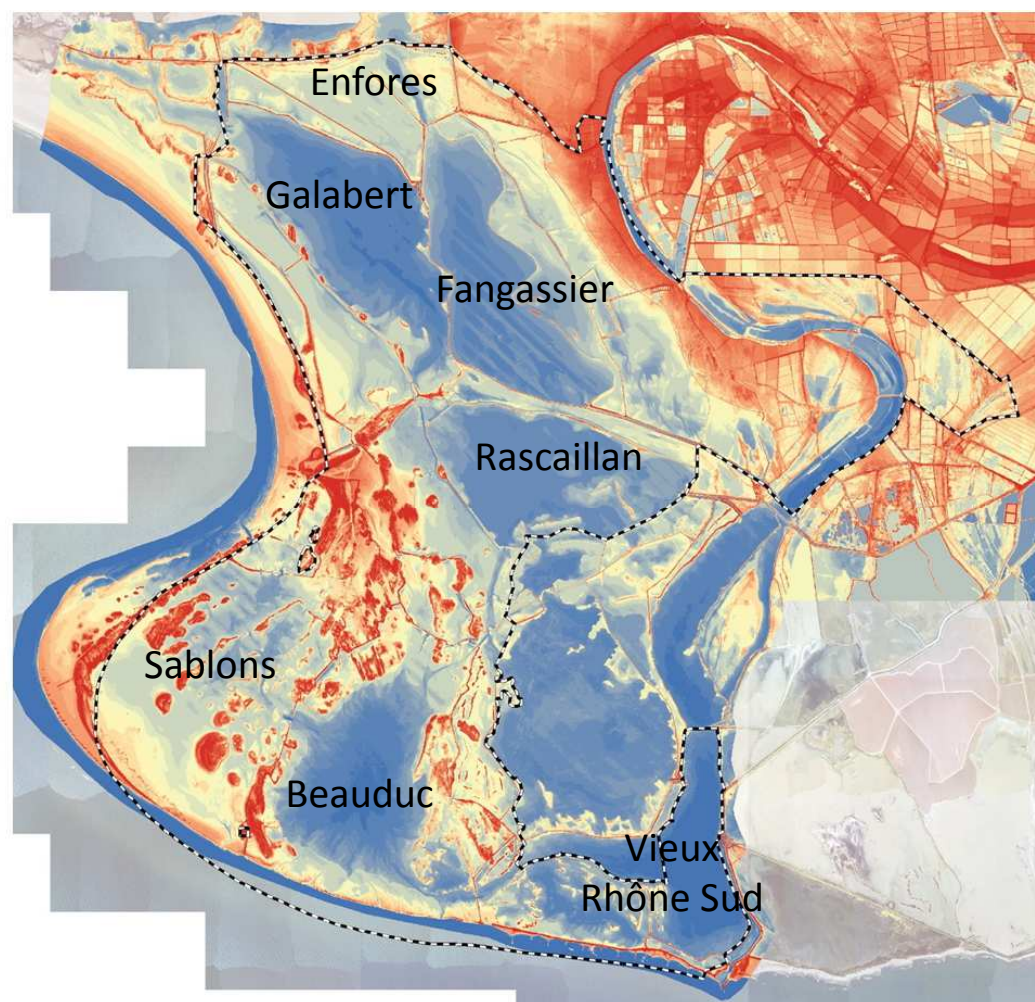
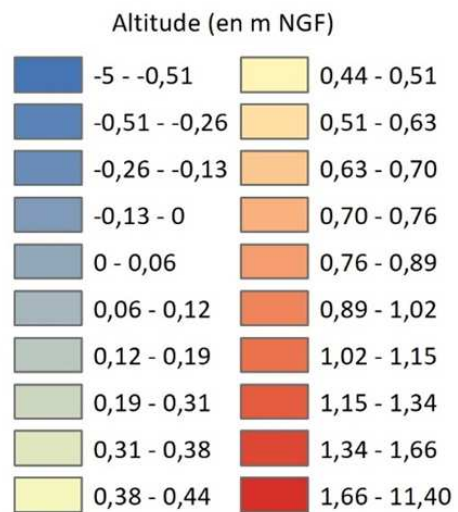
Scénario intermédiaire : +0,44 à +0,76 m

Scénario +5°C : +0,63 à +1,02 m



Hydrologie et hydraulique

Topo-bathymétrie des EMSC



Hydrologie et hydraulique

Les masses d'eau superficielles et souterraines

Le site des EMSC est concerné par 5 masses d'eau identifiées dans le SDAGE Rhône-Méditerranée :

Masses d'eau superficielles :

- Le Rhône de Beaucaire au seuil de Terrin et au pont de Sylveréal
- Le Grand Rhône du seuil de Terrin à la Méditerranée
- Le Complexe Vaccarès
- Le delta du Rhône

Masse d'eau souterraine :

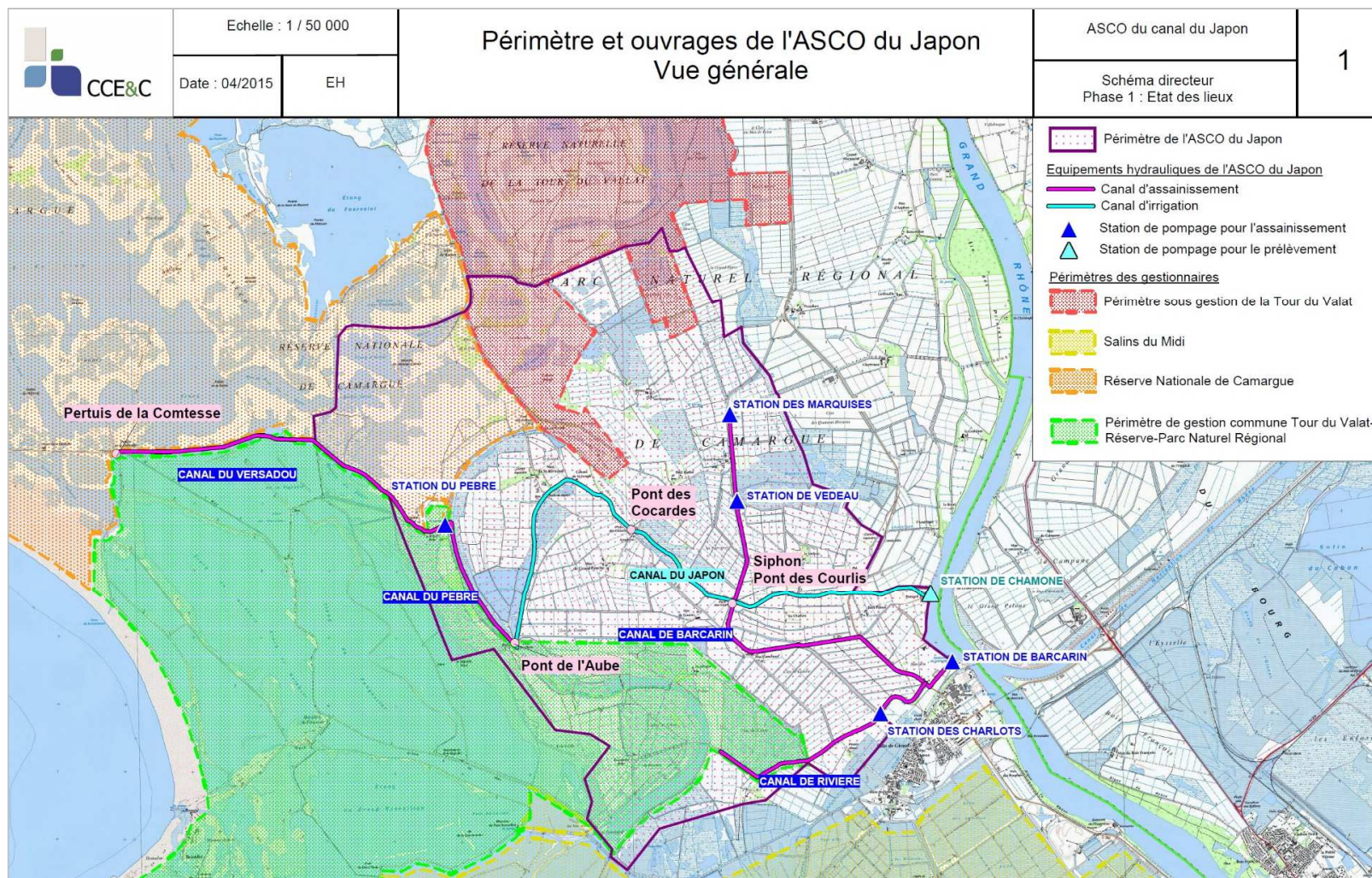
- Limons et alluvions quaternaires du Bas Rhône et de la Camargue

Incidences clés du changement climatique sur la ressource en eau du Rhône à l'horizon 2070 (Agence de l'Eau 2015)

- ✓ Diminution attendue des débits annuels moyens et des débits d'étiage
- ✓ Evolution de la position des biseaux salés
- ✓ Fortes incertitudes sur les projections d'évolutions des crues centennales

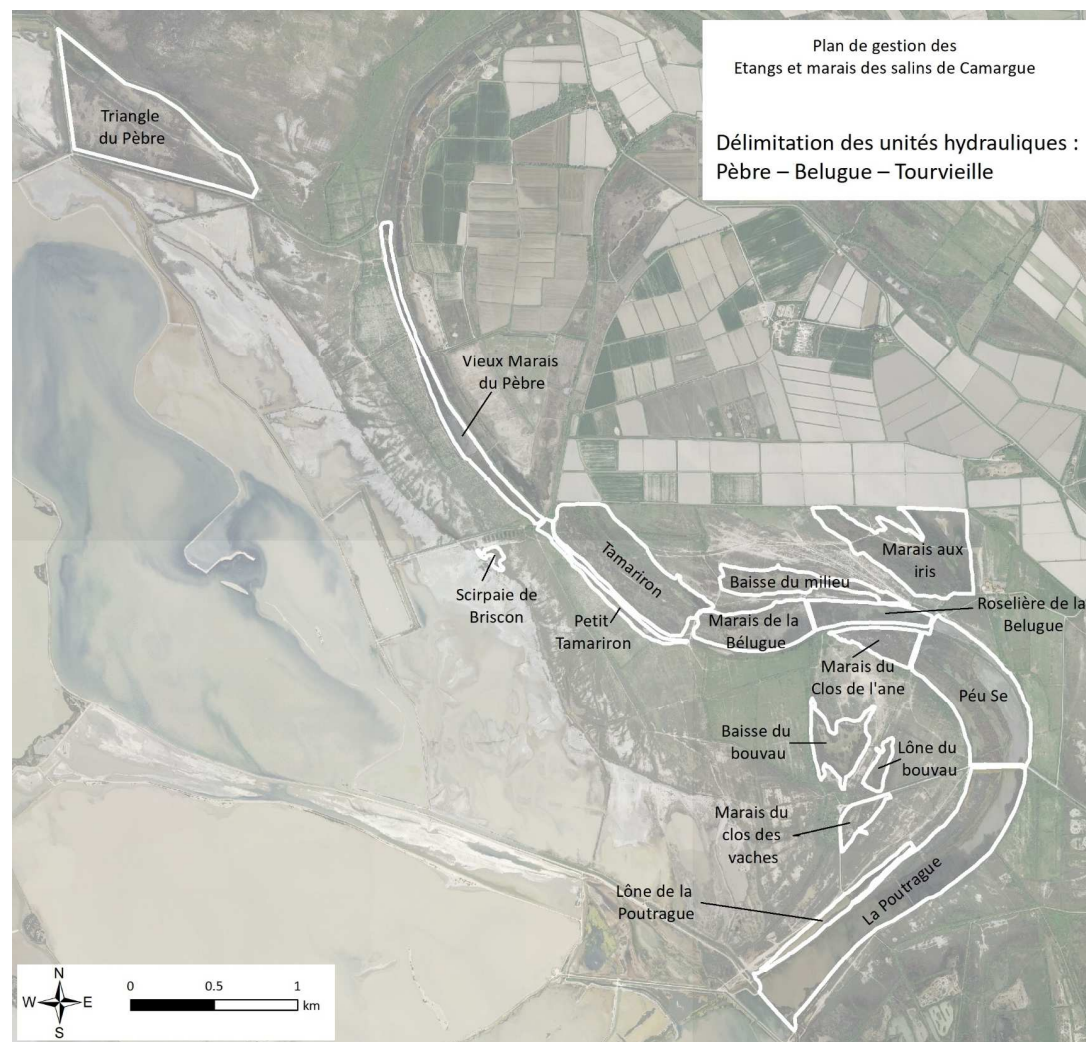


Hydrologie et hydraulique



Hydrologie et hydraulique

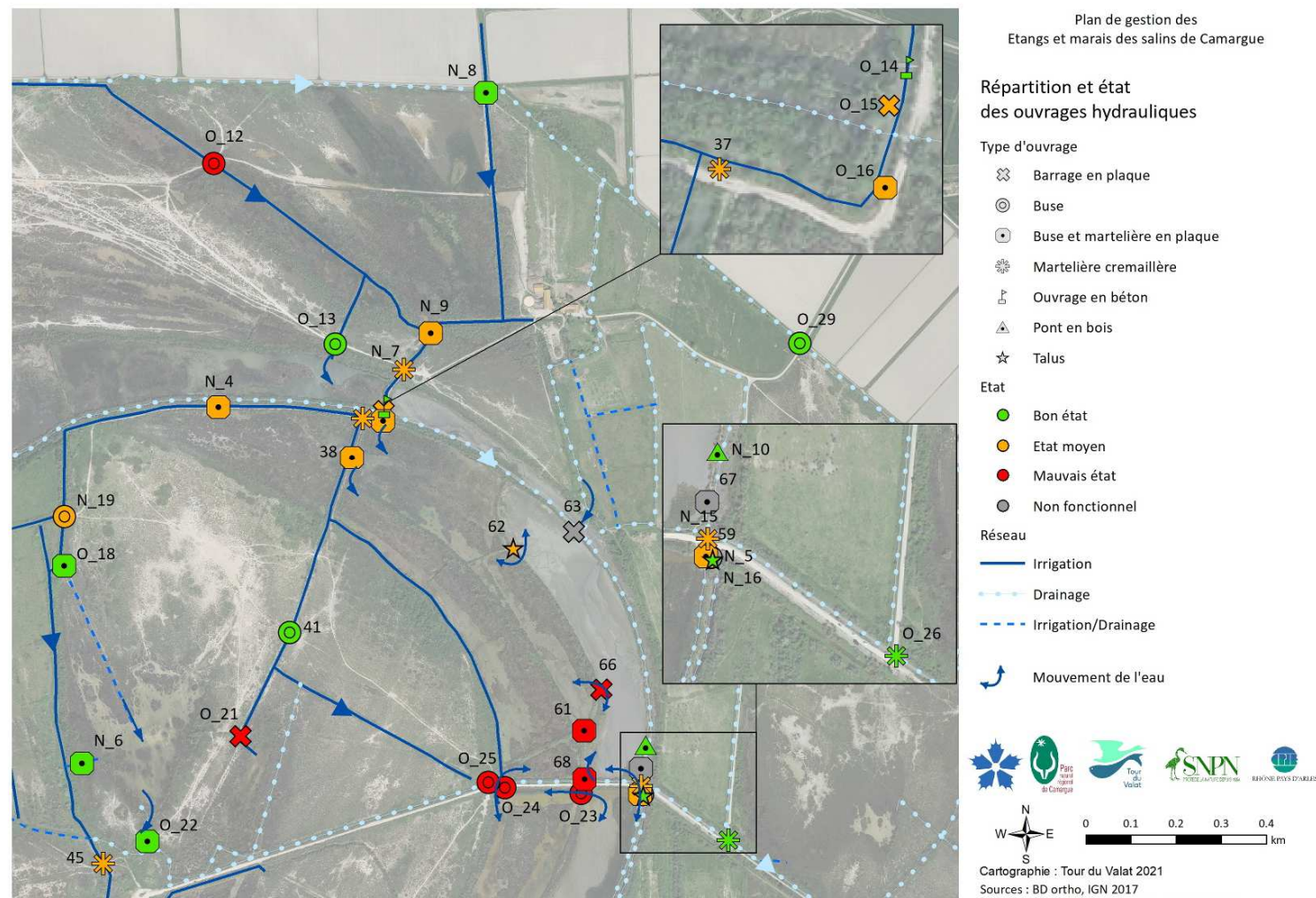
Les unités hydrauliques sur Pèbre – Belugue - Tourvieille



RHÔNE-PAYS D'ARLES

Hydrologie et hydraulique

Le fonctionnement hydraulique sur Pèbre - Belugue - Tourvieille



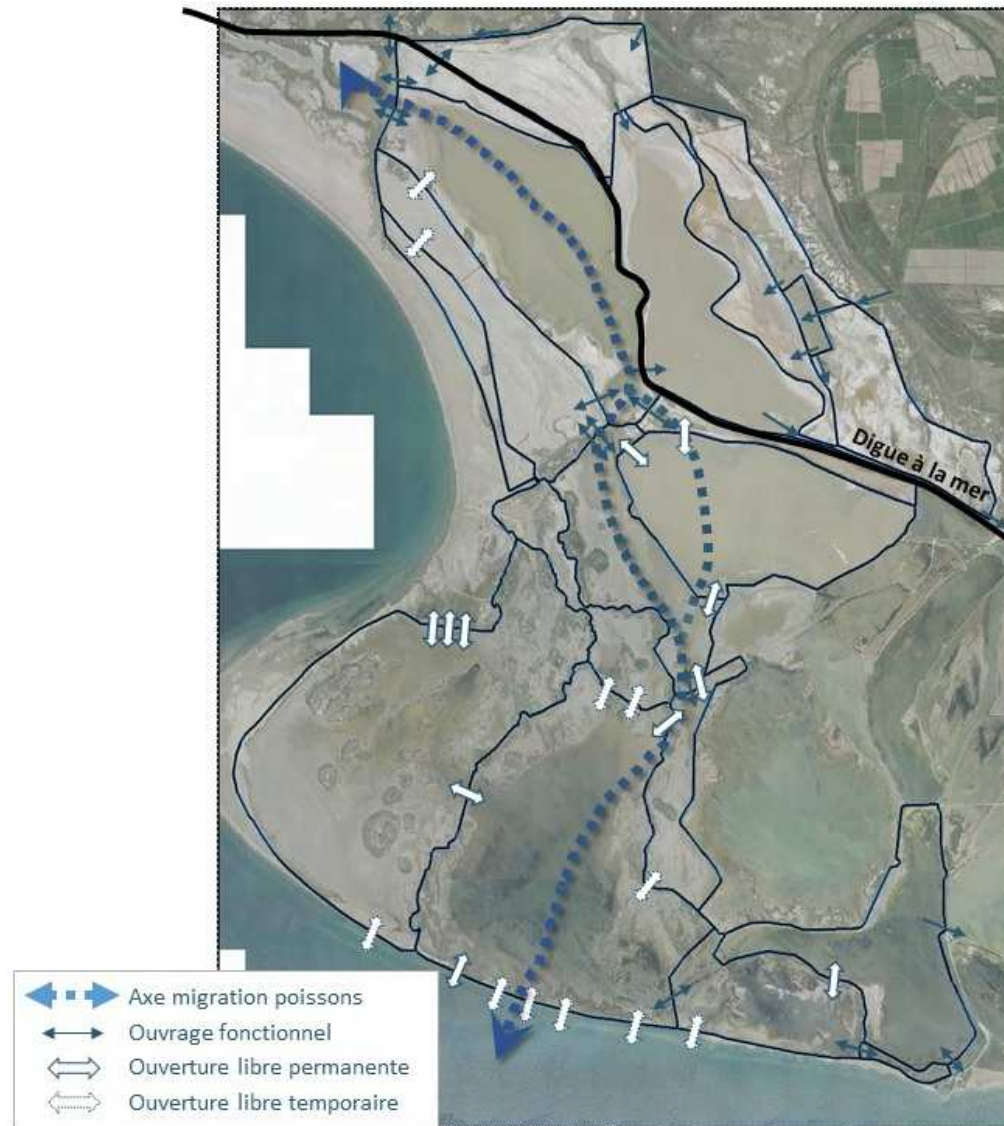
Hydrologie et hydraulique

Les unités hydrauliques sur les anciens salins



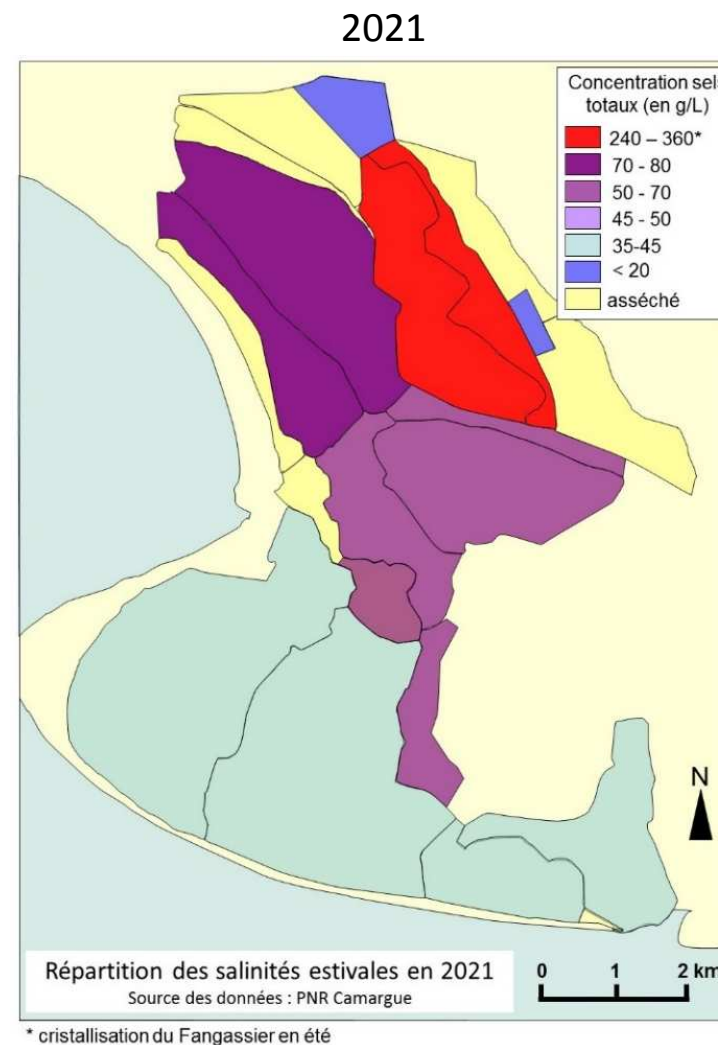
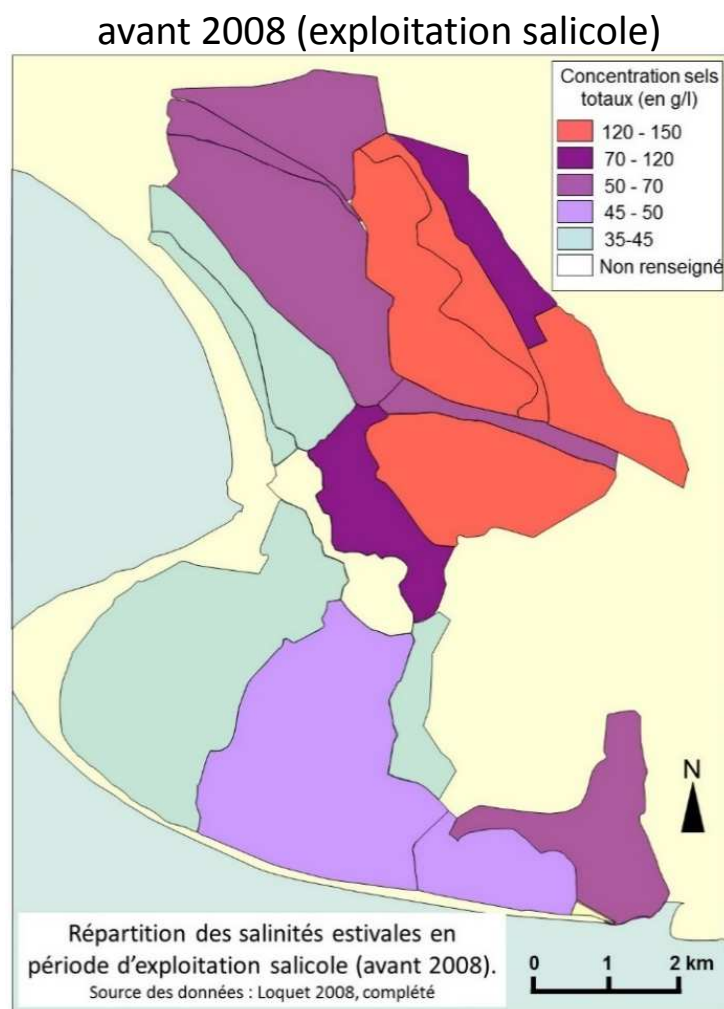
Hydrologie et hydraulique

Le fonctionnement hydraulique des anciens salins



Hydrologie et hydraulique

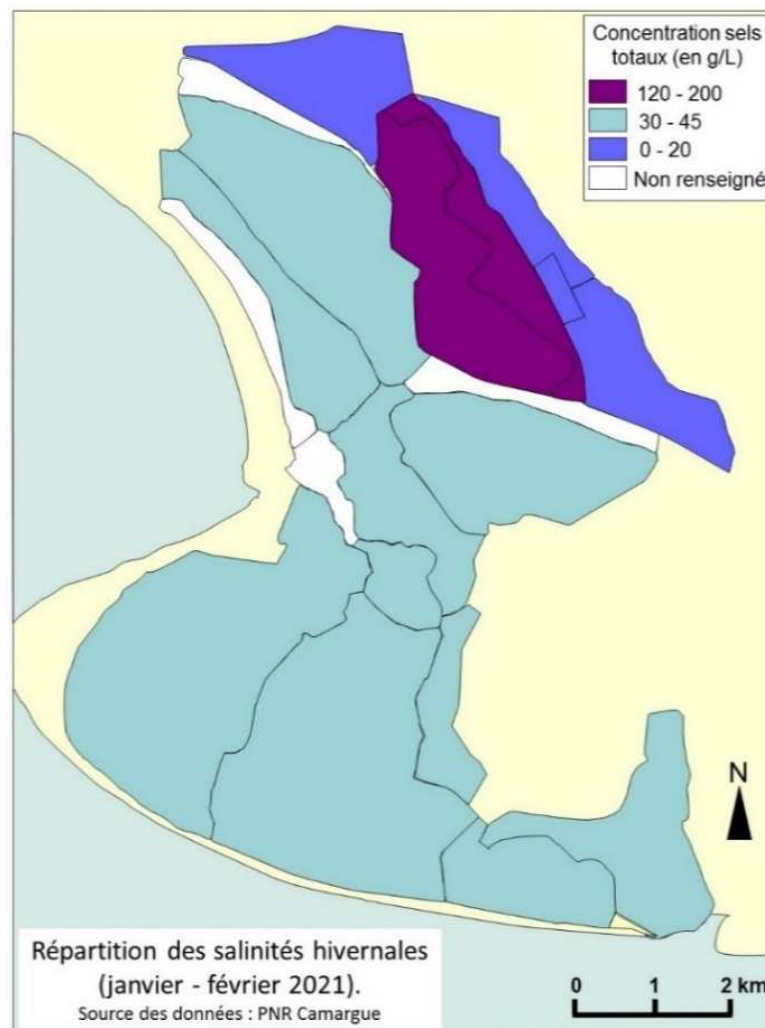
Evolution des salinités estivales



RHÔNE-PAYS D'ARLES

Hydrologie et hydraulique

Les salinités hivernales



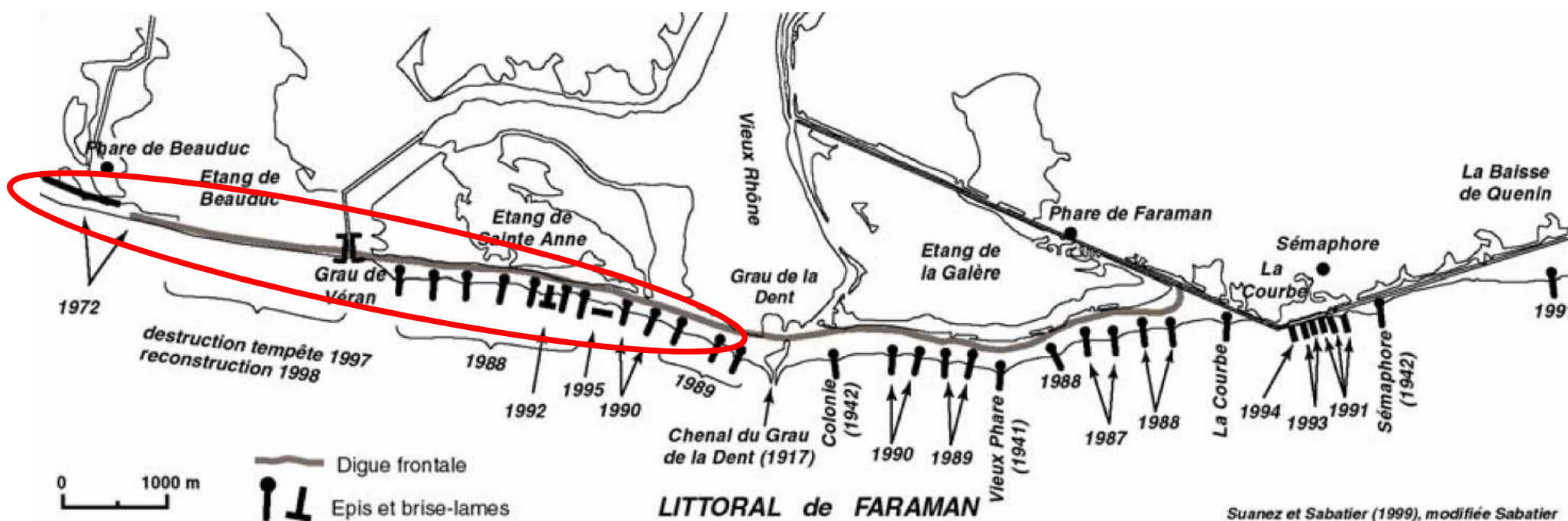
RHÔNE-PAYS D'ARLES

Hydrologie et hydraulique

Les ouvrages en concessions d'utilisation du DPM au profit de la CSME



RHÔNE-PAYS D'ARLES



D'après Suanez & Sabatier 1999, modifié Sabatier

La qualité des eaux et des sédiments

Le Rhône

- bon état écologique
- mauvais état chimique
- gestion des PCB

Le canal du Versadou

- sensibilité périodique et modérée à l'**eutrophisation** (azote principalement)
- augmentation de la **demande chimique en oxygène** de janvier à avril
- concentration des **particules en suspension** : Etat mauvais
- concentration en **pesticides** : Etat mauvais

Les eaux des anciens salins

- sensibilité périodique et modérée à l'**eutrophisation** (nitrates notamment)
- pas de niveau important de contamination par les **éléments métalliques prioritaires de la DCE**, mais sensibilité à divers contaminants : antimoine, titane, arsenic, cobalt, cuivre...
- contamination modérée par les **pesticides** (oxadiazon principalement : Enfores, Tampan)
- **Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques** : valeurs du benzo(g,h,i)pérylène > à la NQE-CMA (Enfores, Tampan)

La qualité des sédiments

- sensibilité du vieux marais du Pèbre et la Poutrague à l'eutrophisation ; risque d'anoxie



Les enjeux et contraintes hydrologiques et hydrauliques

- ✓ Recul du trait de côte et effets du changement climatique : élévation du niveau marin, élévation de la température de l'eau, salinisation
- ✓ Risques inondations et en particulier de submersion marine
- ✓ Réduction des flux polluants vers les milieux naturels
- ✓ Equilibre eau douce / eau salée
- ✓ Continuités hydro-biologiques
- ✓ Dépendance aux ouvrages et à la gestion de l'ASCO du Japon
- ✓ Difficultés de maîtrise de l'eau sur Pèbre – Belugue - Tourvieille

Le patrimoine naturel

Etat des connaissances

	Pèbre - Belugue - Tourvieille	anciens salins	partie marine
Habitats naturels et semi-naturels	●	●	●
Plantes vasculaires	●	●	
Algues, fonge, bryophytes, charophytes	●	●	●
Invertébrés terrestres	●	●	
Invertébrés aquatiques	●	●	●
Poissons	●	●	●
Reptiles & amphibiens	●	●	●
Oiseaux	●	●	●
Mammifères terrestres	●	●	
Chiroptères	●	●	●

Etat des connaissances :

- Avancées
- Partielles
- Faibles

Le patrimoine naturel

Les habitats naturels et semi-naturels : une diversité exceptionnelle

- surfaces remarquables d'habitats côtiers sur le secteur des anciens salins
- une mosaïque diversifiée d'habitats sur Pèbre - Belugue – Tourvieille



	EMSC (6 588 ha)	Site Natura 2000 Camargue	RNN Camargue	Propriétés départe- mentales	RNR Tour du Valat	RNN Marais du Vigueirat	Domaine de la Palissade
Nombre d'habitats d'intérêt communautaire	22	30	20	19	8	15	12
dont : habitats prioritaires	6	6	4	5	2	4	3

Les habitats naturels et semi-naturels

Une responsabilité très forte pour leur conservation :

- lagunes côtières (permanentes et temporaires)
- habitats dunaires
- steppes salées à Saladelles
- sansouires
- pelouses sèches à annuelles
- mares temporaires méditerranéennes

Autres habitats à enjeux :

- les plages et les zones marines de hauts fonds
- Les habitats de marais doux permanents et temporaires de la Belugue
- Les ripisylves



© H. Fontes, N. Patry, M. Thibault



RHÔNE-PAYS D'ARLES

Le patrimoine naturel

La flore

- 541 taxons de plantes vasculaires et charophytes = presque 50% de la flore de Camargue
- 30 espèces protégées
- Enjeux France méditerranéenne : **5 taxons à enjeu très fort** et **58 taxons à enjeu fort**
- Importance floristique : **milieux dunaires, marais doux ou faiblement saumâtres, mares temporaires, sansouires, pelouses et prés salés**

Taxons à enjeu très fort (CNB-Méd)

- Corisperme de France
- Saladelle de Provence
- Saladelle de Girard
- Mélilot des moissons
- Germandrée des dunes



© B. Bock



© H. Fontes



© M. Thibault

Le patrimoine naturel

La faune invertébrée

- 1450 espèces inventoriées
- Cortèges remarquables associés aux marais et aux milieux dunaires et littoraux
- Forte responsabilité régionale pour le Criquet des joncs et pour une libellule, le Leste à grands stigmas



© M. Thibault

Le patrimoine naturel

Les poissons

- 56 espèces inventoriées depuis 2012 (hors partie marine)
- Rôle de **nourricerie** des lagunes pour les poissons marins migrants : sole, dorade royale, muges, loup
- Responsabilité forte pour l'**Anguille européenne**, ciblée par un plan de gestion européen et un plan de gestion pour la France
- **Plusieurs espèces avec des populations en déclin global ou bien en Méditerranée :**
 - Loup, Flet, Turbot dans les anciens salins
 - Tassergal, Torpille marbrée, Torpille ocellée, Chinchard (partie marine)



Dorade royale juvénile © F. Leborne



Civelles © D. Nicolas



Loup juvénile © S. Hilaire

Le patrimoine naturel

Les oiseaux

- 302 espèces (+ 15 uniquement dans la partie marine)
- 210 espèces régulièrement présentes
- Au moins 52 espèces nicheuses régulières
- Plus de 10.000 oiseaux d'eau régulièrement présents en hiver



Le patrimoine naturel

Les enjeux liés à l'avifaune

Oiseaux nicheurs:

- Nidification du flamant rose et des laro-limicoles coloniaux
- Populations d'importance nationale : Fauvette à lunettes, Gravelot à collier interrompu
- Populations d'importance régionale : Huîtrier-pie, Chevalier gambette
- Un taxon très menacé : Bruant des roseaux sous-espèce *witherbyi* (moins de 1500 couples dans le Monde)
- Enjeu avifaune des roselières

Oiseaux d'eau migrateurs et hivernants :

- Effectifs d'importance régionale ou nationale : plusieurs espèces d'anatidés et de limicoles
- Effectifs d'importance internationale : Gravelot à collier interrompu, Bécasseau variable, Flamant rose, Sterne caspienne



RHÔNE-PAYS D'ARLES



© M. Thibault

Le patrimoine naturel

Autres vertébrés

Reptiles :

- Population importante de **Cistude d'Europe**

Mammifères :

- **Lapin de garenne** : espèce « ingénieur des écosystèmes » ; populations presque décimées par la myxomatose et le VHD
- **Colonie reproductrice de pipistrelles** (chauve-souris) dans les bâtiments de la Belugue
- **Sanglier** : une population globalement proliférante à surveiller



© M. Thibault

Le patrimoine naturel

Les espèces exotiques envahissantes

Principaux enjeux :

- Jussie, Baccharis, Herbe la Pampa, Griffe de sorcière, Olivier de Bohème, Paspale à deux épis
- Ecrevisse de Louisiane

Enjeux émergents / à surveiller :

- Crabe bleu



© SNPN, L. Willm

Le patrimoine paysager

Notion de paysage intègre une dimension sociale au patrimoine naturel

Basé sur :

- le diagnostic territorial du paysage du PNRC (2009)
- l'identification des habitats sur le site

Distinction de 3 grands ensembles paysagers :

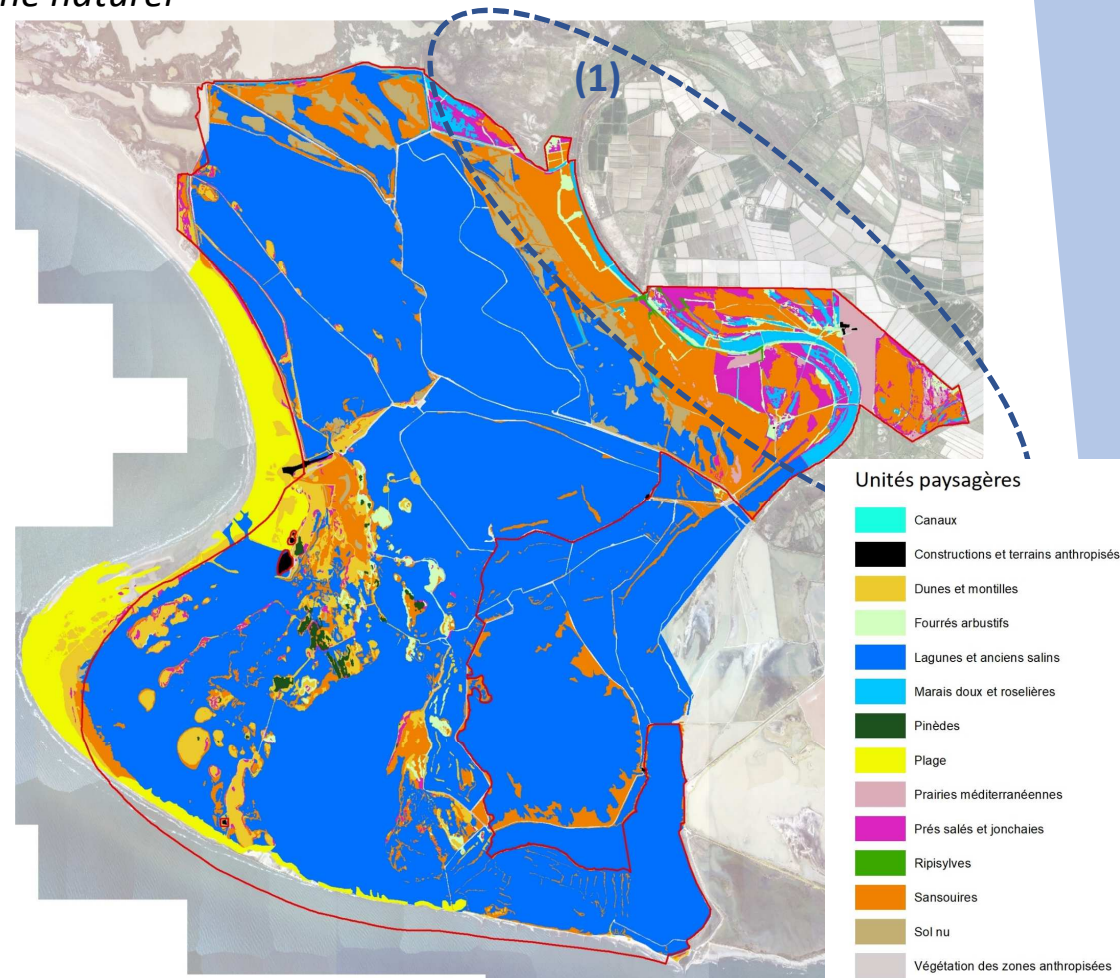
(1) Secteur du Pèbre-Bélugue-Tourvieille : Camargue fluvio-lacustre, activité agro-pastorale extensive

(2) Secteur des anciens salins : Camargue laguno-marine, historique industriel salicole

(3) Dunes et littoral : forte naturalité paysagère et usages balnéaires

→ Sur les EMSC :

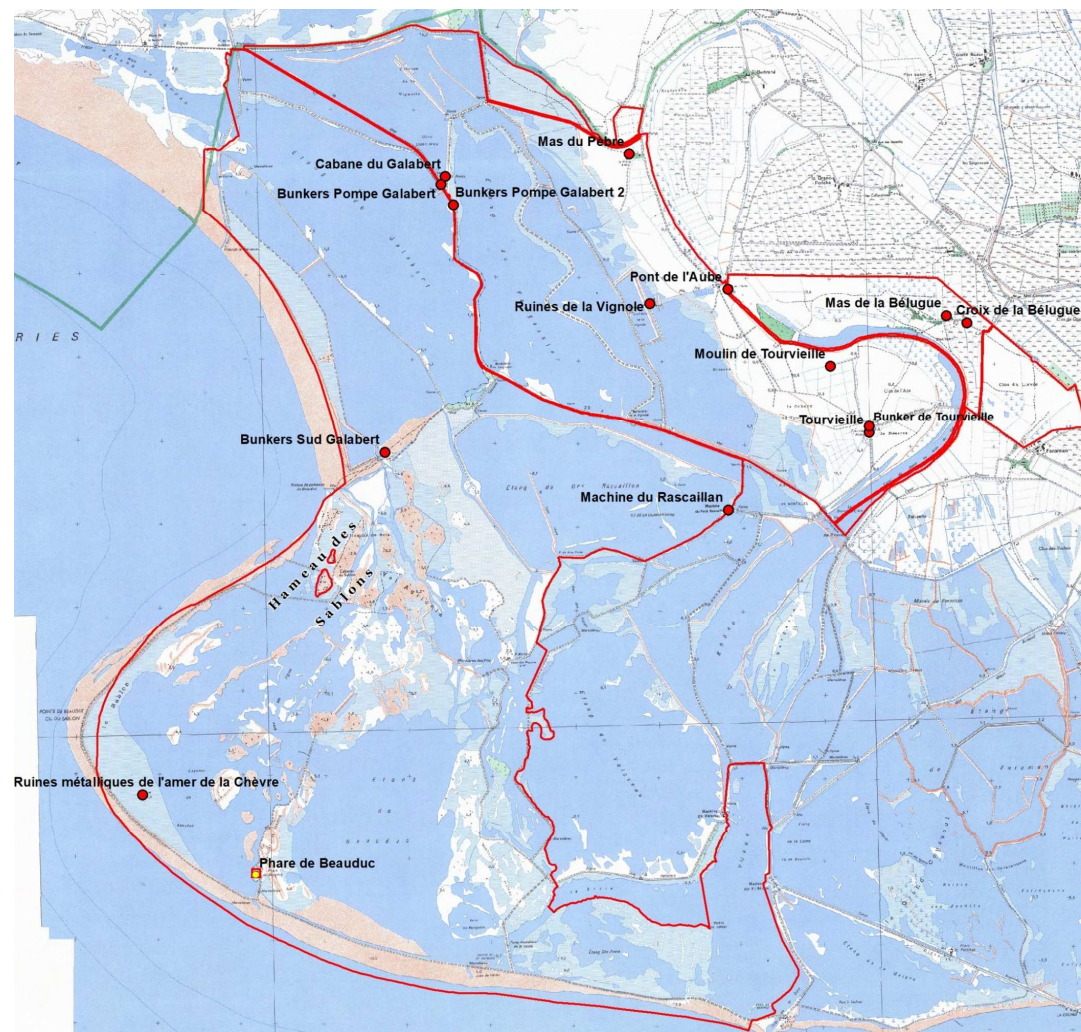
- Influence des activités humaines sur les unités paysagères
- Mosaïque de paysages variés répartis selon le gradient de salinité



Le patrimoine bâti

Distinction de plusieurs types de bâtiments :

- Héritage de l'activité salicole ;
- Héritage des activités de surveillance et défense ;
- Héritage de l'activité agro-pastorale ;
- Occupation allemande pendant la 2nde Guerre Mondiale



RHÔNE-PAYS D'ARLES

Le patrimoine bâti

- ✓ **Projets de restauration et sauvegarde :**
 - mis en œuvre (Moulin de Tourvieille, Château de Tourvieille, Bergerie de la Belugue)
 - en cours (Mas de la Belugue)
- ✓ **Affectation envisagée pour projet de valorisation ex-situ ou de réhabilitation à étudier :** Phare de Beauduc ?



Château de Tourvieille, 2019



Bergerie de la Belugue, 2021



Mas de la Belugue, 2020



Phare de Beauduc, 2020

➔ Sur les EMSC : présence d'un patrimoine bâti intéressant qui témoigne des activités historiques du site ; une partie est en bon état

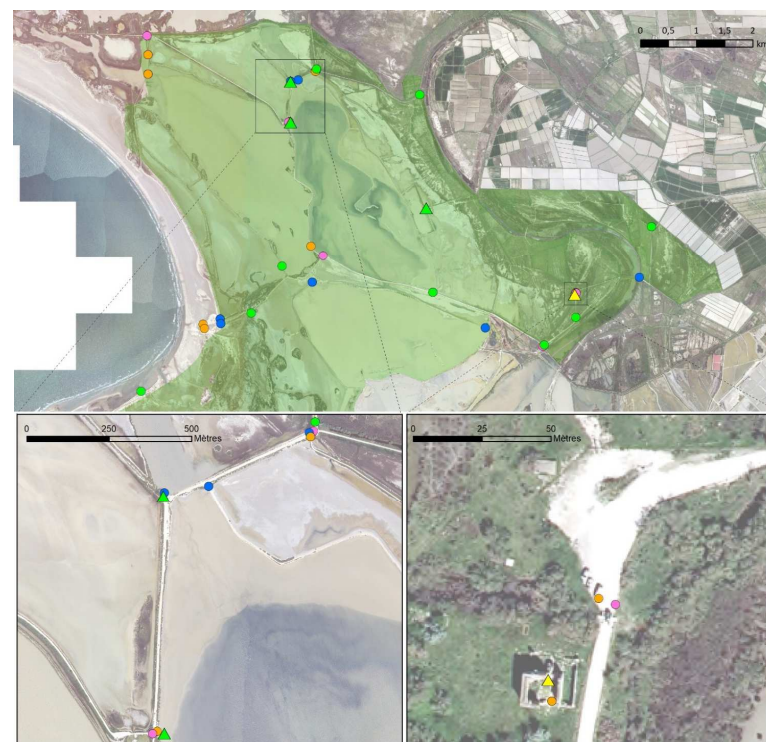
Les infrastructures

Des infrastructures complémentaires sur le site :

- ✓ Des **infrastructures agro-pastorales** (mauvais état des équipements en bois, révision nécessaire des clôtures internes)
- ✓ Des **infrastructures liées à l'accueil et la fréquentation du public**
 - Plateformes d'observation
 - Belvédère de Tourvieille
 - Plusieurs aires de stationnement (Enfores, Triangle du Pèbre, abords de Tourvieille, parking de Beauduc)
 - Signalétique directionnelle, informative, réglementaire



Arène et corrales, 2021



Activités socio-économiques et usages

Différentes activités socio-économiques conventionnées :

- ✓ Agro-pastorale ;
- ✓ Cynégétique ;
- ✓ Pêche professionnelle en étang ;
- ✓ Pré-concentration du sel ;
- ✓ Visites guidées (2 prestataires);



© PNRC, 2014

→ En cohérence avec le **patrimoine culturel** existant : usages historiques et représentations culturelles

→ Sur les EMSC : 7 AOT sur le site pour encadrer les activités socio-économiques

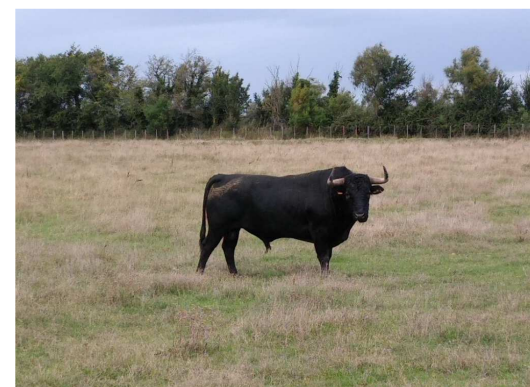
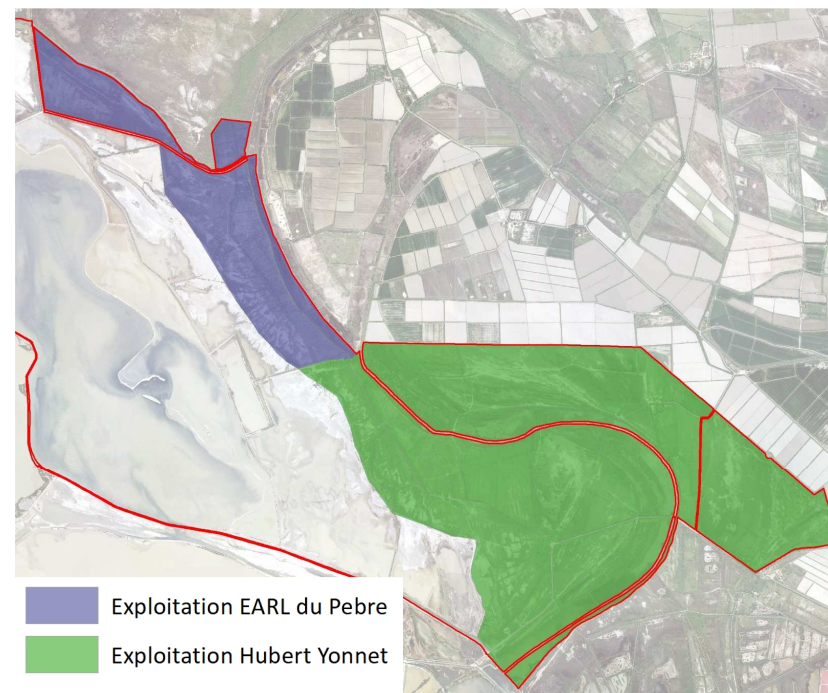


© TDV, 2019

L'activité agro-pastorale

Occupation historique de la famille Yonnet

- ✓ La plus ancienne et plus connue des manades françaises de taureaux de race « brave » (250 bêtes) + chevaux Camargue ;
- ✓ Installée durablement depuis 1945 ;
- ✓ Vocation jeux taurin, activité vente de viande, actuellement pas d'activité touristique.
- ✓ **Deux conventions** en cours (2009-2039)
 - Manade Hubert et Françoise Yonnet : Belugue (900 ha) (dont bergerie)
 - Francine Yonnet, exploitant la « Manade Christophe Yonnet » : Pèbre, des 4 clos d'Amphise et du Triangle du Pèbre (200 ha)
- ✓ **Charlotte Yonnet** : exploitante principale « Earl du Pèbre »
 - Convention unique en cours d'élaboration
 - Nécessité d'une révision du plan de pâturage pour meilleure gestion



© P. Rigaud 2020

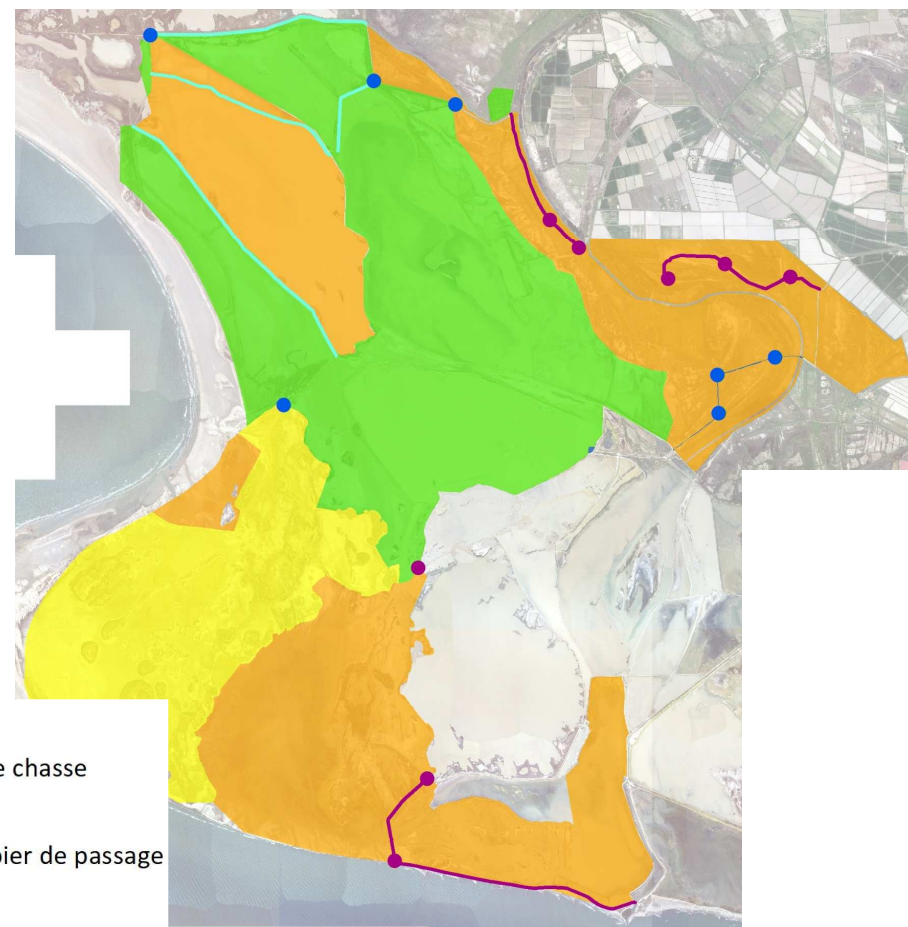
L'activité cynégétique

Une activité traditionnelle conventionnée

- ✓ Convention d'occupation temporaire d'usage cynégétique (2021-2023) + règlement annuel
- ✓ Chasse à terre / Chasse au gibier d'eau / Chasse au gibier de passage
- ✓ Bureau de chasse du Comité d'établissement de Salin-de-Giraud : 110 sociétaires
- ✓ Fréquentation assidue ~50 pratiquants
- ✓ Suivi de l'activité par des carnets de chasse
 - Analyse limitée
 - Taux de retour en baisse

➔ Sur les EMSC : 4 090 ha autorisés à la chasse (64% superficie du site)

- Dignes avec chasse réglementée
- Dignes et pistes autorisées à la circulation en période de chasse
- Chasse autorisée
- Chasse autorisée avec dispositions pour la chasse au gibier de passage
- Parcelles exclues de la convention
- Zone de quiétude
- Stationnement dérogatoire
- Stationnement privilégié sur voie ouverte au public



Autres activités socio-économiques et usages

D'autres activités ou usages présents sur le site ou en périphérie :

- ✓ Usages « traditionnels » liés aux cabanons, à la plaisance ;
- ✓ Usages touristiques et sportifs (pêche amateur, kitesurf, activités balnéaires) ;
- ✓ Pêche professionnelle en mer (DPM)



© S.Ceyte, 2021

→ Également en cohérence avec le **patrimoine culturel** existant : usages historiques et représentations culturelles

→ Essor de pratiques sportives plus récentes

Nécessité d'une répartition des usages touristiques et sportifs sur le littoral :

→ Plan de gestion des usages et des accès (2013)

→ Sur les EMSC : une diversité d'usages selon les espaces et au fil des saisons



Accès au site et circulation

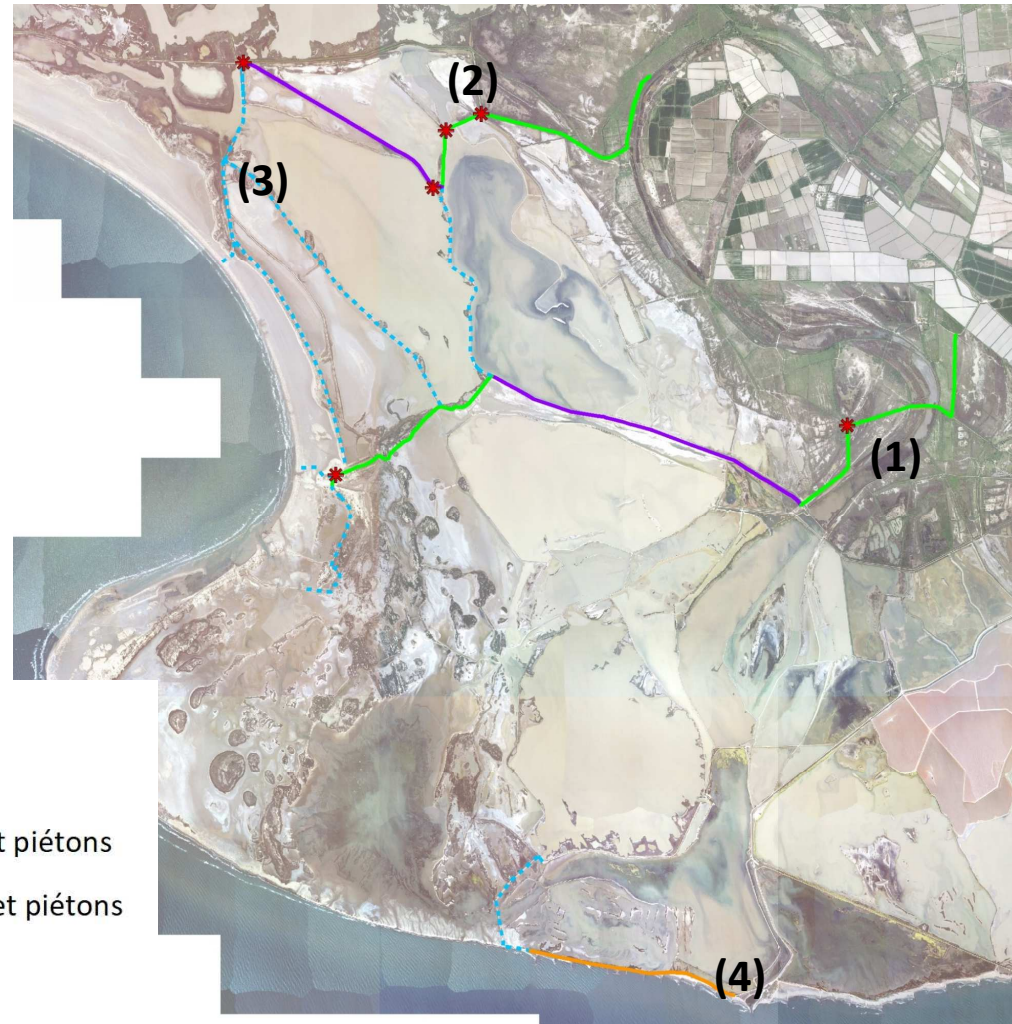
(1) Accès par le Château de Tourvieille, au nord-est du site.

(2) Accès par la route du Fangassier

(3) Accès depuis les Saintes-Maries-de-la-Mer par la digue à la mer et la Comtesse (attention vélos et piétons uniquement)

(4) Accès par le grau de la Dent, via les digues propriété de la Compagnie des Salins (laissez-passer CSME)

- Vélos et piétons
- Véhicules légers, vélos et piétons
- Véhicules légers (circulation tolérée), vélos et piétons
- Véhicules légers (ayants droits Salins), vélos et piétons
- * Aires naturelles de stationnement



Fréquentation du site

Gestion de la fréquentation

- ✓ Aménagement d'une aire naturelle de stationnement obligatoire pour le secteur de Beauduc en 2017
- ✓ Interdiction d'accès à la plage aux véhicules (sauf ayants-droit) à partir de 2018
- ✓ Gabarit de largeur à Tourvieille (2,08 m)
- ✓ Arrêtés municipaux (Arles, Saintes-Maries-de-la-Mer)

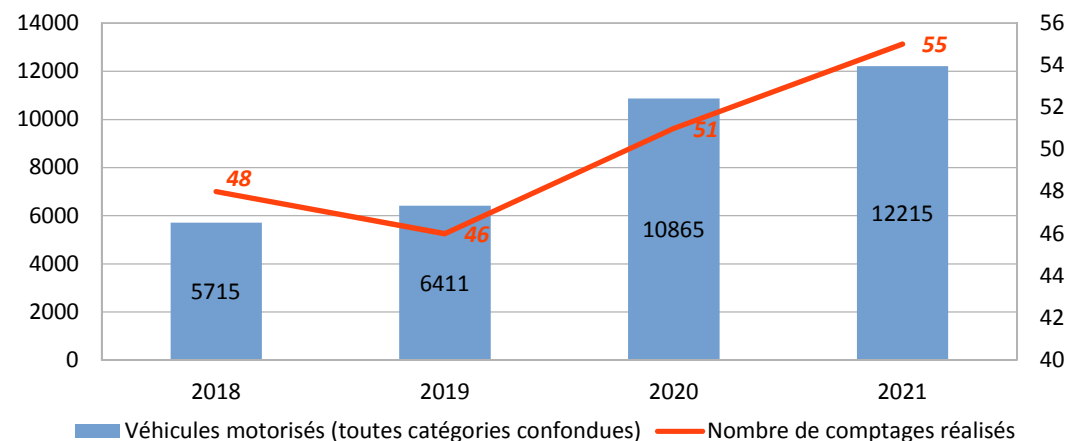
➔ En cas de forte fréquentation : difficultés de gestion des stationnements (cantonnement sur zones autorisées) et de gestion des déchets (notamment Beauduc)

Mesure de la fréquentation

- ✓ Depuis 2018 : comptage des véhicules sur l'aire naturelle de stationnement obligatoire (période estivale)
- ✓ Depuis 2020 : 3 dispositifs d'éco-compteurs aux entrées de site



©PNRC 2020



➔ Nb de véhicules comptabilisés en juillet/août

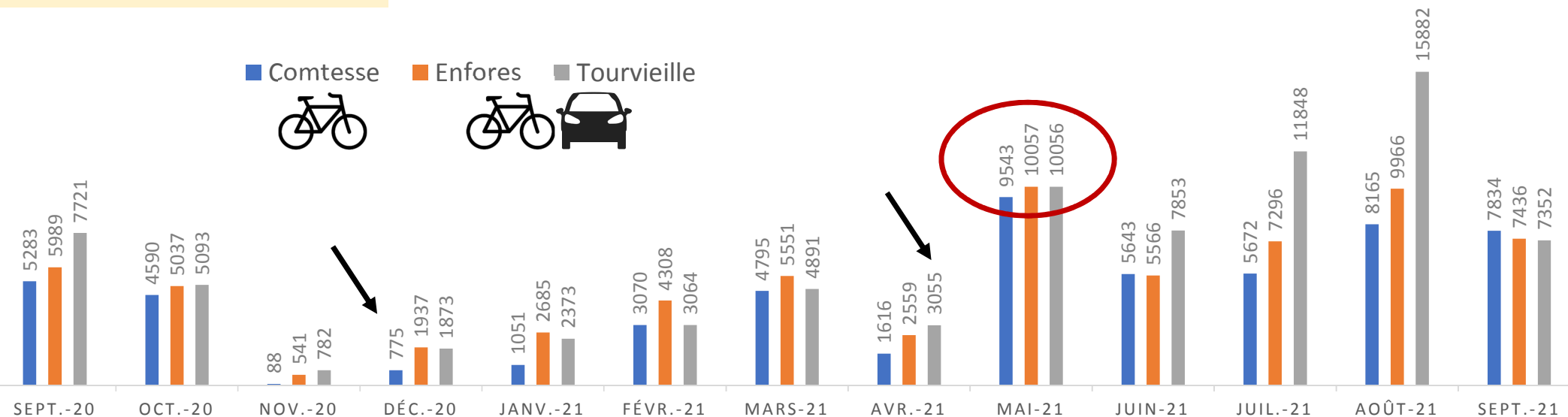
COVID-19

Confinement : 30 oct – 15 déc 2020

Couvre-feu : 3 avril au 5 mai 2021

La fréquentation en chiffres

■ Comtesse ■ Enfores ■ Tourvieille



Visites WE et vacances de la Toussaint mais fréquentation fin automne affectée par le confinement

Visites week-end et vacances de Noël et hiver

Nord du site + fréquenté
11 369 passages aux Enfores
9134 passages à Tourvieille

Couvre feu + déplacement restreint à rayon 30km
Baisse de fréquentation
Public hors saison ne résidant pas en Camargue

Forte fréquentation ponts de mai
Passages journaliers maximums le 14 mai 2021

Forte fréquentation estivale liées aux vacances
Fréquentation accrue les WE

Séjours +/- longs

Passages à Tourvieille majoritaires, maximum de véhicules entrés sur site le 25 juillet

- **Fréquentation inter-saison importante**
- Nécessité de comparaison avec 2021-2022
- Tourvieille : passage total de plus de 60 000 véhicules motorisés de 09/20 à 09/21

Communication et animations

En plus des actions de communication et d'information mises en œuvre dans le cadre de la gouvernance du site :

- Lettre d'informations du site (numérique / papier)
- Publications, films/reportages, presse écrite radios etc.
- ✓ Constat d'un déficit d'informations en direction des acteurs a conduit à l'élaboration d'un premier **plan de communication** pour le site en 2020
- ✓ Site internet d'informations dédié aux EMSC est en cours de développement

Des visites guidées ponctuelles organisées par les co-gestionnaires, qui s'inscrivent dans les événements du territoire ou nationaux :

Des visites guidées proposées dans le cadre de conventions par Christophe Maillis et Laurence Nicolas



© PNRC, 2021



Capacité à accueillir le public sur le site

3 types de contraintes :

- ✓ **Sensibilité du site** : impact de la fréquentation (milieux fragiles, dérangement avifaune etc)
- ✓ **Capacité technique** : infrastructures disponibles pour accueillir du public
- ✓ **Capacité humaine** : actuellement pas de gestionnaire affecté à la mission de valorisation du site

Quelle place dans le réseau EEDD ?

Support **ponctuel** pour des animations réalisées par les cogestionnaires lors d'évènements thématiques

→ Nécessité meilleure valorisation via :

- Actions pédagogiques animées par les cogestionnaires ou prestataires spécialisés dans EEDD;
- Développement d'aménagements et supports d'informations pédagogiques



©PNRC 2020



©PNRC 2021

Potentiel interprétation

Etape 1 : Etat des lieux réalisé avec le contenu des sorties terrains de la concertation



Etape 2 : Liste des potentiels exclusifs du site : en quoi est-il remarquable ?

Climat
Hydrologie
Géologie
Habitats
Biodiversité
Histoire – bâti
Culture- usage

Etape 3 : Proposition de mise en valeur des potentiels

Série de supports sur la description des usages avec des portraits d'acteurs et anecdotes racontées

Série de support sur la biodiversité – habitat
Valorisation des herbiers aquatiques ,
avifaune avec les oiseaux d'eau migrateurs,
la faune invertébrée milieu dunaire

Support focus sur l'évolution du rivage
en lien avec l'endiguement et évolution du
niveau marin

Concertation pour l'élaboration du plan de gestion

Rappel méthodologique de la concertation



OBJECTIFS de la Phase I

- Recueillir la diversité des perceptions et représentations de la gestion actuelle
- Identifier les enjeux prioritaires selon les enquêtés
- Créer les conditions d'un dialogue apaisé entre les parties prenantes

MOYENS MOBILISES

Entretiens

22 entretiens réalisés
(32 personnes rencontrées)

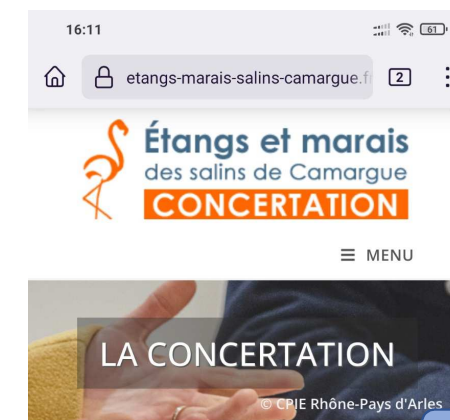
7 entretiens cogestionnaire et CDL

5 entretiens avec acteurs
institutionnels

Sorties terrains



Site internet dédié



Concertation pour l'élaboration du plan de gestion

Partage de l'état des lieux



- Constitution d'une somme (recueil d'entretiens) qui se rajoute aux matériaux sociologiques préexistants
- Traduction de la passion qui anime les acteurs du territoire, leurs attentes, leurs problématiques et leurs craintes **Référence : CHAPITRE 5**

POINTS CLES : Analyse

Relation Homme/Nature

Différents concepts de la maîtrise de la situation

Dépasser la polarisation et entrer dans la nuance

Conflits de légitimité

Acceptabilité de la connaissance
Reconnaissance de l'identité camarguaise

Restriction des usages ?
Qui décide de quoi ?

Controverses

Mode de gestion de l'eau
Salinisation du delta
Gestion du trait de côte

Sources de malentendus

Déficit de communication

Référence : Chapitre 10

Concertation pour l'élaboration du plan de gestion

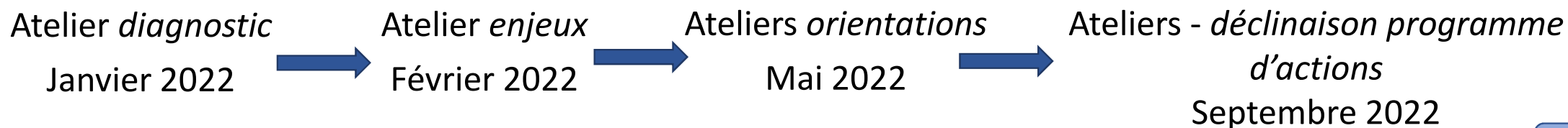
Prochaines étapes



Les objectifs des phases suivantes pour engager la co-construction :

- Passer de l'état des lieux à un diagnostic partagé
- Discerner ce qui relève des malentendus et des désaccords
- Organiser les conditions d'un dialogue (entendre le point de vue de l'autre)

Calendrier prévisionnel



Atelier : Enrichissement de l'état des lieux



Suite de l'étude et conclusion

- 24 janvier : Atelier « Diagnostic »
- Fin février : Atelier « Enjeux »
- Avril : Comité de pilotage 3 : Restitution diagnostic et enjeux

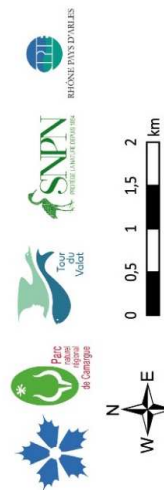


Plan de gestion des Etangs et marais des salins de Camargue

Toponymie

 Périmètre du site

 Bâtiments



Cartographie : Tour du Valat 2021
Fond : SCAN25 IGN

